www.mairie-saintquayperros.fr

Octobre 2023 n°167

Saint-Quay Perros commune de SANT-KE-PERROZ

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros

La rentrée des associations

p.28

Dossier 14
Retour sur les animations de l'été

Bibliothèque 22
Les nouveautés

Patrimoine 40
La croix de mission du cimetière de l'église

Agenda 42
Pour ne rien rater

02 / Édito

Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Ce magazine, votre magazine, dans son édition n°167, fait le point sur les événements de l'été. C'est le travail de qualité de tous ses rédacteurs (citoyens, élus, représentants d'associations, agents communaux...) qui vous permet d'être informés de tout ce qui se passe dans la vie kénanaise et laisse une large place aux associations.

Vous trouverez les rubriques habituelles : informations municipales, brèves, jardin et nature, relais paroissial, comptes rendus résumés des conseils municipaux (les comptes rendus complets sont toujours disponibles sur le site et en mairie). Les sujets d'actualités, ceux qui ont occupé notre quotidien cet été, y sont déclinés : la démarche entreprise sur le lieu d'installation d'une antenne de téléphonie, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire de LTC dans lequel nous nous sommes beaucoup impliqués pour faire entendre nos convictions et nos valeurs avec Nathalie Le Dilavrec, ma suppléante au conseil communautaire , et bien sûr toute la vie associative en cette période de rentrée.
L'organisation prévue de notre futur lieu collectif, la Maison kénanaise, est détaillée dans un dossier rédigé par les porteurs du projet. Cette organisation, issue des ateliers citoyens, nous permet de nous projeter dans ce tiers-lieu.
Le patrimoine occupe une place importante dans l'inconscient collectif, il représente nos racines, nos valeurs, notre histoire et notre identité. Je prends toujours un grand plaisir à partager des moments de discussions avec ceux qui s'y attachent et veulent partager leur savoir : il en ressort un article instructif à chaque fois.
Il nous paraît indispensable de consacrer un hommage à Yves Davoult, décédé cet été, qui a servi la municipalité durant 15 ans, dont 12 comme premier adjoint, aux finances et aux travaux. Nous avons apprécié son investissement dans la commission finances jusqu'au bout. Josiane Reguer, proche d'Yves, a rédigé un article relatant ses actions.

Bonne lecture, bonne rentrée et à bientôt lors des différentes occasions que nous aurons de nous rencontrer et d'échanger encore, en cette fin d'année.

Olivier Houzet

Sommaire

03 / Info municipale
06 - Info communautaire
08 - Brèves
10 / Jeunesse
Une rentrée exceptionnelle
12 / Portrait
Les agents scolaires municipaux
14 - Dossier - Retour sur les animations de l'été
18 - Résumés des conseils
22 - Bibliothèque
24 / Dossier
Création de l'association Quai Commun
28 / Vie associative
35 - Dossier - Implantation d'une nouvelle antenne de téléphonie
36 - Relais paroissial
37 - Hommage à Yves Davoult
38 / Jardin et nature
L'Humanité parmi la nature
40 / Patrimoine
La croix de mission du cimetière
41 - Tribunes
42 - Agenda
43 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay n°167

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : **Olivier Houzet** Rédactrice en chef : **Hannah Issermann** Comité de rédaction : **Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer** Conception graphique et mise en page : **Antoine Verbrugghe** Photos : **Mairie, Louis Dupré, Jacques Blot** Impression : **Publi Trégor** Tirage : **850 ex.**

Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.

Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC

IMPRIM'VERT®

Info municipale / 03

JEUNES AVENTURIER·ÈRE·S DE SAINT-QUAY

Les jeunes avec Claire Bille-Bize et Anne-Christine Le Chaffotec

Les « jeunes aventuriers de Saint-Quay » se sont réunis le 10 et 11 Juillet dernier autour du thème de l'été. L'été, le soleil est au zénith, il nous offre son abondance. C'est aussi le moment de la convivialité, la chaleur à se donner à soi et à faire rayonner autour de soi, l'explosion des sens, des émotions et des couleurs. La question de cette session portera sur la joie.
« On sait qu'il y a de la joie parce qu'on sourit, on rigole, on est heureux. Le contraire de la joie c'est la tristesse, l'énervement. On est heureux quand on joue, quand on a une belle surprise, pendant les ateliers car on apprend des choses, quand on est avec des amis, quand on va à la plage, quand on fait du vélo... Il y a des joies différentes. La joie peut partir d'un souvenir. On peut être joyeux pour les autres. La joie peut se partager avec des amis, les grands-parents, la famille et aussi des animaux. Il y a des joies qui sont personnelles, difficiles à partager avec des mots. Il y a un lien entre l'amour et la joie. La joie donne des forces. »
Après la discussion à visée philosophique avec Anne-Christine la première après-midi, les enfants ont pu réaliser des activités ludiques en vélo : slalom, courses d'obstacles, « faire le petit train et bien suivre la locomotive »...
La seconde journée, avec Jérémy et son triporteur, les enfants sont partis pour une aventure estivale à la découverte de la campagne de Saint-Quay-Perros.
L'après-midi s'est clôturée dans la bonne humeur et la joie de l'aventure partagée : que des bons souvenirs à garder précieusement.

REPAS DES AÎNÉS ET COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La municipalité invite les personnes nées jusqu'en 1956 inclus, à venir partager un repas dansant le 11 novembre prochain. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une information à ce sujet qui vous explique la marche à suivre pour vous inscrire. Par la même occasion, nous vous invitons à commémorer l'armistice du 11 novembre à 11h au monument aux morts. Cette célébration sera suivie d'un apéritif.

COLIS AUX AÎNÉ·E·S

La municipalité invite les personnes de plus de 80 ans et/ou en situation de handicap ou d'isolement à se faire connaître afin de pouvoir bénéficier de la visite de quelques membres de la municipalité. Si dans votre voisinage, vous connaissez une personne correspondant à ce descriptif, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie pour nous alerter.

MISSIONS ARGENT DE POCHE

La mission argent de poche a concerné 3 jeunes Kénanais pour cette période estivale : Achille Roudet, Klervie Le Bihan Bouder et Ilann Honoré.
Leur implication a été appréciée. Les jeunes sont encadrés par des adultes dans une ambiance agréable.
Les missions proposées sont diverses : aide à l'installation et préparation des différentes fêtes, vide grenier, fest-noz, entretien divers...
Nous espérons avoir plus de candidats l'année prochaine.

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

Avis à la population : l'été a été pluvieux, l'herbe et les végétaux poussent ! Que faire, mais que faire ?
Hé oui, pas facile de vouloir que cela soit « propre » et vouloir aussi respecter la biodiversité. Pas facile de vouloir que cela soit « propre » sans produits chimiques et sans augmenter le nombre d'agents communaux. Nous avons uni nos réflexions, glané des idées ici et là.
D'abord il faut continuer de couper la végétation qui gêne la visibilité des véhicules sur nos routes, c'est le rôle de nos agents et ils s'y emploient. Ensuite il faut ramener nos haies de jardins dans leurs jardins, et ça c'est à chaque propriétaire ou locataire de le faire. Il est urgent de rendre les trottoirs aux piétons en élaguant sérieusement la végétation qui s'est approprié ces espaces ici et là au fil des années. Nous nous permettrons de rencontrer les propriétaires qui semblent avoir des difficultés à se mettre en règle sur ce point.

Les espaces herbeux abritent de nombreuses espèces qui sont dérangées par des coupes régulières. Les services techniques traceront désormais, partout où cela sera possible, des allées pour permettre de s'y promener, la majorité de l'espace restera en jachère. Les envahissantes seront traquées individuellement. Une fauche par an sera ensuite nécessaire.
L'entretien des trottoirs va évoluer aussi, pour un essai d'une année. Nous allons les tondre régulièrement. Les bords ne seront plus désherbés à la débroussailleuse, ce qui demandait 2 personnes à chaque fois pour protéger des projections. La balayeuse passera plus souvent et arrachera un maximum d'indésirables.

Nous suggérons à toutes celles et ceux qui aimeraient voir disparaitre absolument toutes les herbes folles devant chez eux de se charger de leur éviction manuellement.

REMANIEMENT DES COMMISSIONS

Suite aux démissions de Claire Bille-Bize et d'Armelle Jegou, puis de Claudia Jouan, et au décès de Yves Davoult (voir hommage page 37), puis à l'arrivée de Érik Jacob et Michel Benoit (Hélène Le Quéau devant arriver prochainement), les commissions et comités de travail ont été remaniés comme suit lors du conseil municipal du 5 septembre :

COMMISSION	MEMBRES
Finances	Olivier Houzet, Gaëlle Urvoas, Marcel Le Bozec, Nathalie Le Dilavrec, Joël Le Drougmaguet, Gisèle Le Guillouzer
Travaux et entretiens	Olivier Houzet, Gaëlle Urvoas, Marcel Le Bozec, Christian Dagorn, Nathalie Le Dilavrec, Hervé Le Bonniec, Michel Benoit
Gouvernance partagée et démarche citoyenne, Conseil des Sages®, Conseil des jeunes	Olivier Houzet, Nolwenn Briand, Nathalie Le Dilavrec, Omar Abdelmoumène, Joël Le Drougmaguet
Communication	Olivier Houzet, Nolwenn Briand, Hannah Issermann, Hervé Le Bonniec, Nathalie Le Dilavrec, Josiane Réguer
Appel d'offres	Olivier Houzet, Gaëlle Urvoas (titulaire), Marcel Le Bozec (titulaire), Gisèle Le Guillouzer (titulaire), Joël Le Drougmaguet (suppléant), Christian Dagorn (suppléant), Josiane Réguer (suppléant)
Affaires sociales	Olivier Houzet, Nolwenn Briand, Omar Abdelmoumène, Nathalie Le Dilavrec, Joël Le Drougmaguet
Commission de contrôle des listes électorales	Hervé Le Bonniec, Nathalie Le Dilavrec, Joël Le Drougmaguet, Josiane Réguer, Michel Benoit

COMITÉ	MEMBRES
Développement du territoire	Olivier Houzet, Gaëlle Urvoas, Marcel Le Bozec, Christian Dagorn, Nathalie Le Dilavrec, Hervé Le Bonniec, Joël Le Drougmaguet, Nolwenn Briand, Gisèle Le Guillouzer, Josiane Réguer + 3 extérieurs
Comité d'animations, Monde associatif et culturel, Jeunesse et sport	Olivier Houzet, Hannah Issermann, Omar Abdelmoumène, Gaëlle Urvoas, Nolwenn Briand, Marcel Le Bozec, Nathalie Le Dilavrec, Hervé Le Bonniec + président•e•s ou représentant•e•s d'associations déclarées dans la commune
Affaires scolaires	Olivier Houzet, Omar Abdelmoumène, Gaëlle Urvoas, Nolwenn Briand, Josiane Réguer + 2 enseignantes, 2 représentants parents élus maternelle/élémentaire, 1 représentant ALK, 1 représentant du personnel

Les permanences ont aussi été modifiées, retrouvez-les page 42.

LA BANQUE ALIMENTAIRE A BESOIN DE VOUS

La commune de Saint-Quay-Perros adhère à la banque alimentaire des Côtes-d'Armor depuis de nombreuses années. À ce titre, chaque semaine, nous aidons des Kénanais en leur distribuant des colis alimentaires.
Deux fois par an, la banque alimentaire fait une collecte nationale dans les supermarchés. Notre commune y participe mais le manque de bénévoles se fait malheureusement ressentir. Pour ces deux jours de collecte, 20 bénévoles sont nécessaires.
Si vous souhaitez donner deux heures de votre temps afin de collecter les denrées pour les plus démunis, n'hésitez pas à contacter la mairie ou l'élue en charge de la banque alimentaire.
Nolwenn Briand au 06 87 91 58 31 ou briand_nolwenn@yahoo.fr

TRI SÉLECTIF

Vous l'avez sans doute remarqué, les poubelles de tri sélectif ne sont plus situées à l'entrée du parking d'Intermarché, cet espace étant privé. Nous avons donc déplacé les colonnes de l'autre côté du giratoire de Kerliviec, rue de Park ar Louëdec, à l'ancienne entrée du pôle sportif Roland Gelgon, entre Nauti Breizh et la menuiserie Saliou. Vous y trouverez comme auparavant, des poubelles ménagères, et le tri sélectif des emballages et du verre.

RETOUR SUR LES CONSIGNES DE TRI EN QUELQUES QUESTIONS...

> Qu'est-ce qui se recycle exactement ?
Ce sont principalement les emballages qui se recyclent : un emballage, c'est quelque chose que nous achetons, que nous vidons et que nous jetons.

La règle générale est donc : **Emballage = poubelle de tri**

> Faut-il nettoyer les emballages avant de les mettre au tri ?
NON. Il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour laver vos emballages, cette étape fait partie du processus de recyclage. Il est par contre important de bien les vider.

> Dans mon pot de yaourt, il y a du plastique et du papier, est-ce qu'il est recyclable ?
OUI. Vous n'avez pas à vous soucier des différents matériaux composants vos emballages. En cas de doute, reportez vous à la règle : Emballage = poubelle jaune. TOUS LES EMBALLAGES se recyclent.

> Les capsules de café en métal sont-elles recyclables ?
OUI. Tous les petits déchets en aluminium, ou plus généralement en métal, comme les gourdes de compote ou les capsules, sont désormais triés.

> Peut-on mettre les emballages dans un sac poubelle pour ne pas salir son bac ?
NON. Les emballages qui se trouvent à l'intérieur de sacs ne peuvent pas être séparés en toute sécurité ; ils pourraient contenir des objets tranchants ou piquants dangereux pour le personnel et ne sont donc pas recyclés.

> Peut-on jeter un plat ou de la vaisselle en verre dans le bac à verre ?
NON. Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage ; seuls les bouteilles, pots et bocaux doivent être déposés dans les conteneurs à verre.

> Peut-on mettre les emballages les uns dans les autres pour gagner de la place ?
NON. Mettre la bouteille de lait dans le paquet de céréales, par exemple, gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés.

> Faut-il enlever les bouchons des emballages ?
Il n'y a pas d'obligation ni d'interdiction. Les bouchons peuvent être laissés sur l'emballage, ils sont alors triés à l'usine de recyclage. Des associations récupèrent les bouchons et les revendent aux usines de recyclage pour soutenir la cause du handicap.

Vous avez des questions ? Vous pouvez nous les adresser à hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr et nous vous trouverons la réponse !

LE PADD : UN DOCUMENT INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE CONCILIATION TERRITORIALE

Régulièrement, la population est amenée à donner son avis sur l'évolution des territoires via des plans et schémas, notamment pour :

- le **SRADDET,** Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires sur le plan régional, issu de la loi NOTRe et appliqué en 2021,
- le **SCoT**, Schéma de Cohérence Territoriale, plan intercommunautaire, issu des lois Grenelles sur le climat, l'air et les énergies, la trame verte et bleue, et appliqué en 2020,
- **Cap 2040**, feuille de route stratégique qui guide l'action communautaire, adopté en 2021,
- le **PLUiH**, Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat, issu de la loi Alur et de la loi Climat et résilience, prévu en 2026 pour LTC.

Mais avant cela, un document important et politique est actuellement en relecture pour consultation publique début 2024 : le **PADD**, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, disponible en ligne sur le site de LTC.

LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET LA NON-ARTIFICIALISATION DES SOLS

Il s'agit d'un document obligatoire, non opposable, sous forme d'un projet politique non technique, simple et synthétique, qui prépare le PLUiH, qui, lui, est un document réglementaire et opposable - c'est-à-dire que chacun peut s'appuyer sur les PLUiH pour faire valoir ses droits et appeler la justice à régler un différend.

Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir d'enjeux identifiés au sein d'un diagnostic. Ce diagnostic est mis en place avec l'aide de cabinets spécialisés qui sont capables de faire comprendre les enjeux et d'orienter de façon impartiale les décideurs élus pour représenter la population.

Le PADD expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de développement des communications numériques, de protection des espaces naturels et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Le PADD concourt à la réduction de l'artificialisation des sols pour répondre aux contraintes de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), mesures issues de la Convention citoyenne pour le climat et inscrite dans la loi Climat et résilience de 2021.

Le PADD de Lannion-Trégor Communauté présente trois axes de travail pour construire un consensus sur l'ensemble du territoire : un territoire et ses ressources, l'armature urbaine, le dynamisme de demain. Les habitants du territoire seront invités à se prononcer sur le PADD via une consultation publique.

L'HISTORIQUE DU PLUIH À ST-QUAY

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, n'est pas obligatoire ; lorsqu'une commune ne dispose pas de PLU, c'est alors le Règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique. Or, les municipalités kénanaises successives ont toujours eu à cœur de faire évoluer le territoire avec une réglementation concernant l'urbanisme, bien que la commune soit petite par sa taille et par le nombre de ses habitants.

Historiquement, les lois sur la décentralisation de 1982 et suivantes, ont transféré, en grande partie, les pouvoirs de décision de l'État aux communes et offrent ainsi des possibilités locales d'organisation du territoire. C'est pourquoi, après avoir mis en place un Plan d'Occupation des Sols (POS), la commune de Saint-Quay-Perros, prescrit et organise, en 2001, son Plan Local d'Urbanisme qui est approuvé le 26 février 2010. Ce PLU est régulièrement modifié pour coller aux réalités et demandes d'aménagements locales.

En 2017, LTC devient l'autorité compétente en matière de PLU ; il est donc proposé au conseil communautaire d'élaborer, avec les communes membres, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant aussi lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH).
Ainsi, « LTC souhaite associer de manière privilégiée les communes [...] de manière à parvenir à un projet partagé où chaque partie du territoire doit pouvoir trouver sa place et pouvoir faire part de ses singularités dans le respect de l'intérêt communautaire. » Il ne faut pas oublier que LTC, c'est plus de 1000 personnes employées à différents services instructeurs, matériellement équipés et spécialisés dans les domaines comme la cartographie, l'urbanisme, la biodiversité, les transports... Compétences dont ne disposent pas toujours de petites communes !

DE L'INTÉRÊT DE PARTICIPER À LA RÉGLEMENTATION

Nous faisons actuellement face à un dérèglement climatique sans précédent ; regarder notre territoire avec un regard avisé est nécessaire voire vital. Or, si le temps politique est court, celui de notre adaptation au changement est bien plus long, car c'est une adaptation complexe.

De plus, les questions auxquelles la société a à répondre aujourd'hui sont extrêmement complexes. Faut-il privilégier l'électrique, plutôt que le thermique ? Mais c'est alors privilégier le nucléaire qui inquiète pour l'avenir de notre planète... Isoler et repenser notre utilisation des énergies, oui, mais comment faire lorsque les moyens des individus sont limités ? Comment choisir s'il faut planter des céréales ou des bio-carburants ? Comment réserver la bonne place à la biodiversité, qui régule nos écosystèmes, mais empêche certains aménagements ? Les choix ne

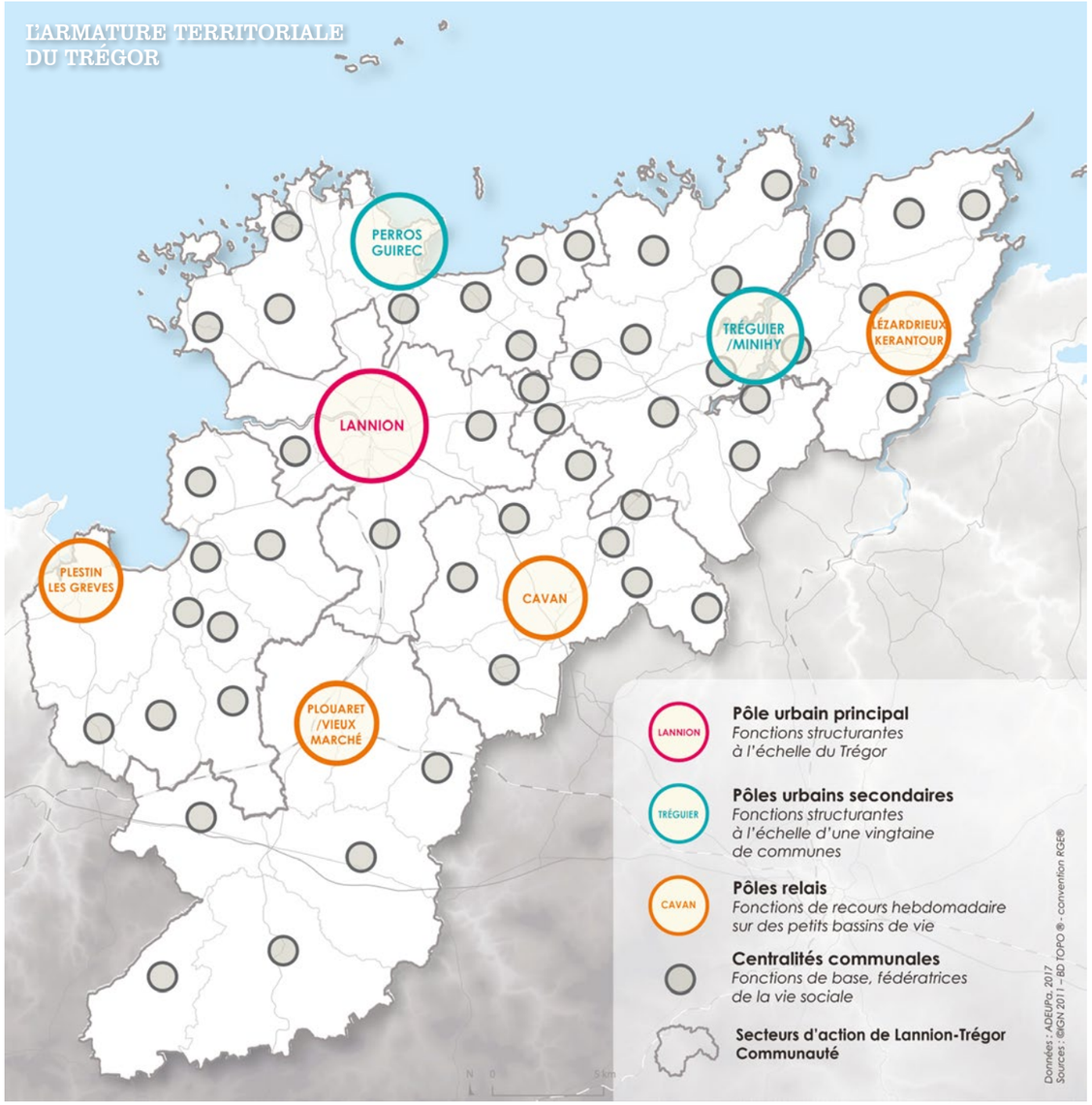

pourront être les bons que si la population s'y implique.
Nous avons proposé il y a quelques mois, des animations appelées "la fresque du climat" permettant de comprendre et s'approprier le défi de l'urgence climatique ; elles n'ont pas reçu un taux de participation important... De même, les discussions sur le SRADDET et le SCoT ont attiré peu de monde. Chacun a bien sûr ses contraintes et ses occupations mais s'impliquer dans le débat public, en amont des décisions, est primordial.

Les plans et schémas d'aménagements urbains permettent de donner une ligne politique, structurelle et légitime à l'aménagement d'un territoire et assurent aussi, par les enquêtes publiques, de faire participer la population locale à ces modifications territoriales. Certains de ces documents deviennent opposables ; la loi permet à chaque individu de faire respecter son droit face à une situation qui lui semble être en contradiction avec le règlement mis en place. Tous ces documents s'articulent dans une hiérarchie des normes, c'est-à-dire qu'il y a des règlements supérieurs comme le SRADDET et le SCoT qui obligent le PLUiH à respecter des conditions comme celles concernant la densité de logements au km² ou qui font respecter la loi sur l'artificialisation des sols.

Si ce monde est complexe, notre besoin de bien-vivre dans le futur sur notre territoire, se traduit par la nécessité de mettre en place des réunions et des débats auxquels vous êtes conviés en tant qu'acteurs.

TRAVAUX DE LA SALLE YVES GUÉGAN

La rénovation du porche d'entrée dont la structure était en péril par vieillissement et manque d'entretien n'a occasionné que peu de nuisances dans l'usage de la salle par les associations durant l'année 2023. Il reste cependant quelques finitions intérieures et système d'accroche des portes à mettre en place en régie.

En début d'été, les travaux réalisés sur les piliers porteurs de toute la structure ont permis de garantir la répénité de l'édifice. Après un diagnostic demandé par la mairie, la décision de rénover était importante. Par l'injection d'une résine synthétique dans le bois et un capotage aluminium sur les parties exposées en façade ouest et nord du bâtiment, l'édifice s'est fait une relative jeunesse. Les derniers travaux dataient de 2008 par un simple coup de peinture sur le bois, il était donc urgent de faire le nécessaire.
Les services techniques et l'adjoint aux travaux travaillent maintenant sur le système de chauffage et sa consommation d'énergie afin de modérer les dépenses.

RESTAURANT MUNICIPAL

Pour rappel, le restaurant municipal est ouvert aux Kénanais·es de plus de 65 ans à partir de 12h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour 6,20 € le repas.
Les inscriptions se font au fil des semaines auprès du secrétariat de mairie ; les menus sont en ligne sur le site (rubrique Enfance/jeunesse > Restaurant scolaire) ou disponibles en mairie.
Il y a des menus végétariens et des produits bio.
Toute l'équipe du restaurant municipal vous attend avec plaisir !

DE JEUNES KÉNANAIS À LA COUPE INTERNATIONALE D'OPTIMIST

Adhérents de l'Association Sportive Nautique (ASN), section école de sport, 5 enfants de St-Quay-Perros ont participé à la Coupe Internationale d'Été d'Optimist (CIE) du 15 au 21 juillet.
Ils ont entre 9 et 13 ans en ce début d'été, et s'entraînent depuis 1 ou 2 ans tous les samedis au centre nautique de Perros-Guirec. Tout au long de l'année, ils ont participé à des compétitions départementales D2 ou D3. Mais cette année, l'ASN organise la CIE, épreuve majeure de la voile légère et l'un des plus grands rassemblements d'Optimist en Europe, sur "leur" plan d'eau… C'est donc avec entrain mais sans faux espoirs qu'ils se sont inscrits !

Hélios, Katell, Lila, Marjane et Soazig font partie des neuf enfants de l'ASN à avoir participé à la CIE

Pendant 5 jours, rendez-vous chaque matin sur le quai pour un briefing avec l'entraîneur, puis c'est parti : on retourne le bateau, on installe le mât, les garcettes en place et hop, la voile toute neuve est gréée… Puis c'est l'heure du casse-croûte, et du briefing du comité de course qui indique les conditions météo, le parcours et les consignes de sécurité. Enfin, l'attente : 430 bateaux qui se rendent sur la plage par une même cale, ça prend du temps ! Les nationalités s'affichent sur les voiles toutes identiques qui flottent au vent : Hong-Kong, Brésil, Monaco, Suède ou Irlande…

Puis chaque catégorie est appelée tour à tour, c'est le départ sur l'eau et les procédures de départ des régates s'enchaînent jusqu'à 16h30. Au retour à terre, il faut maintenant dégréer et ranger, puis on attend les résultats… Mais finalement, ceux-ci importent peu, quand on a la chance de naviguer aux côtés des meilleurs !

Cette très belle semaine leur a permis d'engranger de l'expérience qu'ils pourront mettre à profit cette année, puisqu'ils continuent tous la voile, en Optimist ou en Laser pour les plus grands…

ANNIVERSAIRE DU DOYEN

C'était ce lundi 14 août l'anniversaire de Marcel Scoul, notre doyen. Ses 94 ans n'ont rien entamé de sa répartie lorsqu'il a quelque chose à dire, que ce soit une remarque ou un conseil à donner.

Marcel Scoul et son fils Éric, devant sa maison, avec Nolwenn Briand, adjointe au lien social, et Olivier Houzet, maire

Livre d'histoire vivant et bien ouvert sur la commune, Marcel Scoul a quelques anecdotes dans sa mémoire qu'il aime partager. Son fils Éric, agriculteur retraité, vient le voir très régulièrement, mais Marcel reste totalement autonome dans sa grande maison. Il prépare son cahier de chants pour le traditionnel repas des aînés de fin d'année lors duquel il est acclamé par l'auditoire pour ses chansons si bien interprétées.

PLANTES INVASIVES

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, Lannion-Trégor Communauté organise depuis 4 ans des chantiers d'élimination de plantes invasives.
Chaque année, un certain nombre de chantiers participatifs d'arrachage sont organisés en début d'été, mobilisant des bénévoles, sous la houlette de Maël Le Guen. Notre commune est concernée par la balsamine , qui se développe le long des cours d'eau, notamment le Kerduel, essentiellement entre le pont des 4 recteurs et Pont-Couennec sur Saint-Quay-Perros.

Le jeudi 6 juillet de 17h à 19h et le dimanche 9 juillet de 10h à 12h, une douzaine de personnes ont participé à cette action.

NOTRE INTERMARCHÉ KÉNANAIS ÉVOLUE

Rénovation et évolutions, intérieures et extérieures, sont prévues, mais sans aucune fermeture pendant les travaux.
Dès la fin septembre les travaux ont démarré dans la grande surface alimentaire de Saint-Quay-Perros. L'aménagement intérieur va être entièrement repensé : nouvelle organisation, nouveaux rayons, nouvel espace marché, nouvelle déco et nouvelle boulangerie intégrée au magasin (actuellement fermée dans la galerie).
Le magasin sera en travaux par portion, mais reste ouvert, les horaires évoluent (8h30 - 19h30). Le magasin répond au concept « FabMag » du groupe Mousquetaire qui propose une offre et des services innovants : la zone marché, la cuisine, la zone Alternative, le circuit ultra-court pour les clients drive, et enfin les « Fab Tables ». Les commerces situés dans la galerie vont eux aussi évoluer, mais dans un second temps. Concernant la friche (ancien Bricorama), elle va bientôt être réinvestie par une enseigne non alimentaire de grande distribution partenaire d'Intermarché.
L'esthétique extérieure va être repensée avec les deux enseignes et les parkings rénovés.

LOTISSEMENTS ET NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux Kénanais sont arrivés ! Les premiers habitants du nouveau quartier de Park Roudouanton sont installés, deux maisons sont actuellement occupées et les autres suivent. Nous les avons accueillis avec l'aménageur lors de leur arrivée.
Les travaux dans le lotissement Crec'h Min 1, rue Gabriel Tréanton, avancent. Les maisons sortent de terre, la quasi-totalité des permis de construire a été instruite. Il est important de rappeler qu'une clause d'obligation de résidence principale dans ce lotissement est une des exigences de la municipalité depuis ce mandat.
Dans une mesure moindre, le projet de 5 habitations à Crec'h Avel est déjà actif, un chantier de maison ossature bois est d'ores et déjà en cours. Tout ceci grâce à la réactivité de l'aménageur que la municipalité a accompagné.
De jeunes familles s'y installeront prochainement.
Enfin une seconde tiny-house est arrivée sur le site de Crec'h Babous, les deux enfants sont déjà à l'école depuis quelques semaines et leur parents se sont engagés dans les projets d'habitat et l'association Atihre.
La tranche 2 du projet de Crec'h Min est programmée en ouverture à l'urbanisme auprès de LTC pour le début novembre à notre demande, cette démarche prend environ un an.
Ces nouveaux logements et habitants tant attendus sont la garantie du renouveau de notre population, du dynamisme de nos structures et de la pérennité de notre école.

Lotissement de Crec'h Min actuellement en construction

Une rentrée exceptionnelle

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette rentrée est exceptionnelle avec plus de 100 enfants inscrits à l'école Albert Jacquard, 103 pour l'instant sur l'année, certains TPS arrivant en cours d'année scolaire.
Ils et elles étaient 100 à faire la rentrée ce lundi 4 septembre :

- 31 enfants en classe enfantine sous la responsabilité d'Anne Collet, assistée de 2 ATSEM, Emmanuelle Le Marrec et Marina Coguen : 4 en TPS, 14 en PS, 13 en MS
- 27 sous la responsabilité de Christelle Guégan, assistée d'une ATSEM, Valérie Le Grossec : 14 en GS, 13 en CP
- 22 sous la responsabilité d'Annie Gorry : 8 en CE1, 14 en CE2
- 20 sous la responsabilité de Laurence Lagier : 8 en CM1, 12 en CM2

Le projet co-construit par l'école et la municipalité autour du **« vivre-ensemble »** et des comportements citoyens perdure cette année, avec notamment les ateliers philosophie de l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (SEVE), ainsi que l'enseignement en **anglais renforcé** soutenu par l'inspection académique. Le travail de sensibilisation à la transition écologique est également poursuivi.
L'équipe pédagogique se constitue de 4 enseignantes, 3 ATSEM, et 2 agentes polyvalentes (cantine, garderie et entretien), à laquelle se rajoute notre cuisinier municipal. Retrouvez leurs portraits page 12.

Projets de la classe enfantine

Animations en lien avec le projet écologie de l'école :
> animation sur le tri sélectif par Valorys,
> pêche à pied organisée par l'aquarium de Trégastel,
> venue d'un animateur pour travailler sur les oiseaux en hiver (fabrication de nichoirs et boules de graisse, observation et reconnaissance des oiseaux à l'aide de petites caméras).

Animations en lien avec le projet «vivre-ensemble» :
> ateliers philo pour les MS (association SEVE),
> découverte des musiques du monde avec une dumiste,
> rencontre avec les Scots Bonnet,
> travail sur les émotions.

Autres :
> sortie à la Cité des Télécoms, avec un atelier programmation de robots et une animation sur la voix,
> visite à l'école de l'autrice de "Loup" et "P'tit Loup", Oriane Lallemand.

Projets des plus grands

Animations, sorties et projets :
> projet voile à Trébeurden - CM1/CM2,
> travail sur l'école d'autrefois et visite du musée de l'école de Bothoa,
> visite de la Maison des Minéraux à Crozon le 13 octobre - CM1/CM2,
> visite du musée Manoli à La Richardais - GS au CE2,
> ateliers de philosophie (association SEVE),
> projet musical autour des chants et musiques du monde - PS au CE2,
> travail sur l'Irlande et l'Écosse
> travail autour du tri (animation Valorys) et atelier de recyclage à l'Objèterie GS/CP et visite de l'usine de Pluzunet - CE1 au CM,
> travail autour des contes et légendes et visite en forêt de Brocéliande,
> participation à Cinécole (1 film par trimestre)
> spectacle pour Noël,
> participation au Prix des Incorruptibles,
> travail sur les énergies renouvelables - CM1/CM2.

Activités sportives :
> athlétisme, le vendredi après-midi jusqu'aux vacances de la Toussaint,
> piscine à Ti Dour, en avril/mai - GS au CE2,
> tennis - GS au CM2.

Activités de début d'année

Visite au Musée de l'école de Bothoa
Le vendredi 22 septembre, les élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 ont visité le Musée de l'école de Bothoa. Ils ont marché dans les chemins creux, sur le chemin de l'école emprunté autrefois par les enfants. À la porte de l'école, le maître en blouse grise les attendait pour les faire entrer en classe. Ils ont ainsi pu assister à la leçon de morale, puis écrire à la plume. Plus tard, un atelier sur les vêtements portés par les enfants en 1930, a été proposé. Un deuxième atelier permettait la visite de la maison de la maîtresse dans laquelle les enfants devaient retrouver, dans chacune des pièces, un objet intrus (par exemple un CD). Les enfants sont rentrés contents de leur journée et très impressionnés par le maître qu'ils ont trouvé très sévère !

Voile
Le mois de septembre annonce la reprise de la classe, mais également la participation des élèves de CM1/CM2 à la classe de voile, à Trébeurden.
Pendant 4 séances regroupées sur les quatre après-midi d'une semaine, les enfants ont navigué sur des Funboat, petit catamaran d'apprentissage idéal pour la découverte de la voile. Stable avec une prise en main très rapide, son équipement et ses réglages sont simples. Il est très évolutif et facilite l'apprentissage des manœuvres. Sa voile peut aisément s'enrouler autour du mat pour réduire la puissance en fonction de la force du vent. Certains en ont profité pleinement pour s'initier et d'autres pour se perfectionner.

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

La municipalité soutient financièrement ces activités en proposant aux familles une tarification sociale basée sur le quotient familial. Le paiement peut être échelonné en trois versements (octobre, janvier et mai).

L'heure de conte continue
Chaque mardi après la classe, Michelle, conteuse et bénévole de la bibliothèque, continuera de conter des histoires aux enfants de la MS au CP qui le souhaitent : de belles histoires pour se poser, pour rêver, pour voyager, pour réfléchir... Bref, des histoires pour bien grandir, et donner le goût de lire !
Les enfants sont libres de s'inscrire ou non, à chaque séance.
L'atelier se déroule dans la bibliothèque de l'école maternelle.

Les ateliers d'arts plastiques reconduits
Marie-Paule Gouny, artiste peintre et professeur d'arts plastiques, partage sa passion depuis trois ans maintenant avec ses petits artistes kénanais.
Pour cette rentrée, l'aventure se poursuit avec :
> l'atelier des petits artistes (GS, CP et CE1) le jeudi de 16h45 à 17h45 en salle bleue. Sur demande, Marie-Paule vient chercher les enfants à la garderie après le goûter,
> l'atelier des grands (CE2, CM1, CM2 et jeunes collégiens kénanais) le vendredi de 17h30 à 18h30, dans la salle des associations. Sur demande, Marie-Paule vient chercher les enfants à la garderie à 17h20

Nouveau : du yoga après la classe !
Sous l'impulsion d'Armelle Jegou, la Mairie a mis en place deux ateliers de yoga pour enfants, les mardis et jeudis en continuité de l'école dans la salle de motricité de la classe enfantine. Sur une durée d'1h, les enfants apprennent à se relier à leur respiration, à leur corps, à leur énergie et à ce qui se passe autour d'eux. Pour cela, Tifenn Nédelec (www.ti-voix-yoga.fr) leur propose différents jeux d'expression corporelle, des postures de yoga, des temps de relaxation et de (ré)création collective. Quelques places sont encore disponibles, surtout dans le groupe des grands.
> pour les petits (GS, CP et CE1) le mardi de 17 à 18h
> pour les grands (CE2 et CM) le jeudi de 17 à 18h

Accueil de loisirs pour les vacances scolaires

Pour l'accueil des enfants lors des vacances scolaires, la Mairie de Saint-Quay a signé des accords avec les mairies de Perros-Guirec et Louannec. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un tarif identique aux enfants perrosiens et louannécains.
➔ Les renseignements et inscriptions sont à faire directement auprès de ces Mairies.

Étude surveillée

Une étude surveillée **gratuite** est assurée par Mme Gorry les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h à l'école.

Vivre à Saint-Quay / Octobre 2023 n° 167

Des agents scolaires municipaux “aux petits soins”

L’école est une des forces de notre commune. En plus d’y amener régulièrement des forces vives, elle dynamise notre centre-bourg et y crée de la vie. Elle ne pourrait fonctionner correctement sans le concours des 4 agents municipaux permanents qui s’occupent de la cantine et de la garderie et secondent les 4 enseignantes en classe. Afin d’assurer un bon accueil des enfants, très nombreux, en classe enfantine, la Mairie a également décidé de recruter, au-delà de ses obligations légales, une personne supplémentaire à 50%.

DES TÂCHES NOMBREUSES À ASSURER

Elles sont 5 femmes, Valérie, Emmanuelle, Caroline, Noémie et Marina, à se partager les rôles nombreux qui incombent à ces agents polyvalents.

Certaines ont le rôle d’Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, appelé ATSEM. Chaque matin, elles accueillent les enfants et leurs parents et veillent à ce que l’entrée à l’école se déroule dans de bonnes conditions. Tout au long de la journée, elles accompagnent les enfants pendant leurs activités : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, aide pendant les repas, coucher à l’heure de la sieste, distribution du goûter…

Mais elles apportent aussi une assistance technique et éducative aux enseignantes avec lesquelles elles collaborent : préparation et rangement du matériel (peinture, pinceaux, papier…), activités d’animation (jeux, ateliers manuels), décoration de la salle de classe, préparation des fêtes ou accompagnement lors des sorties de groupe.

D’autres ont le rôle d’agent de garderie ; elles participent au bon fonctionnement de ce service municipal, indispensable aux parents qui travaillent tôt, ou tard. Accueillir, préparer et donner le goûter, surveiller la cour, animer, même parfois aider aux devoirs, puis organiser les départs, telles sont les tâches qui leur incombent.

Il y a également le rôle d’agent de cantine. D’abord elles assurent les trajets, en rang par deux, la main dans la main. Puis, notre cuisinier Laurent Masson (dont vous pouvez retrouver le portrait avec ceux des autres agents des services techniques dans le Vivre à Saint-Quay n°162 de mai 2022), a besoin d’aide pour la préparation des repas et le service aux enfants et aux seniors qui fréquentent aussi le restaurant municipal. Enfin, elles surveillent la cour après le retour à l’école.

Autre fonction, il y a le travail de ménage de l’école, de la cantine et de la garderie, essentiel pour l’hygiène et la santé des enfants et du personnel, et également des locaux municipaux (mairie et salle Yves Guégan).

Enfin, certaines participent également à des festivités en aidant au service et/ou au ménage, lors par exemple du repas des aîné•e•s ou des vœux du maire.

> **“Elles s’adaptent toutes avec conscience professionnelle aux évolutions d’effectifs et d’activités, et aux renforts que la vie de la commune nécessite souvent, comme pour certaines festivités.”**

Valérie Le Grossec

Première arrivée des agents municipaux de l’école, Valérie a commencé à y travailler juste après la construction du nouveau bâtiment. L’école, elle la connaît par cœur, puisqu’en tant que Kénanaise, ses 3 filles y ont fait toute leur scolarité. Elle y a aussi endossé plusieurs fonctions ; à une époque, elle préparait même les repas l’été au centre aéré ! Aujourd’hui, elle assure un rôle polyvalent d’ATSEM le matin avec les GS et l’après-midi avec les plus petits, et d’agent de cantine et d’entretien.

Noémie Painchaud

Ce que Noémie aime dans le métier d’agent de cantine, garderie et entretien, c’est la diversité des activités et apprendre chaque jour au contact des enfants : aucune journée n’est pareille à la précédente. Native de Saint-Quay-Perros, c’est avec plaisir qu’après des expériences professionnelles variées, elle est revenue en 2017 travailler dans notre petite école qu’elle affectionne pour son côté familial. Comme elle le dit : “la boucle est bouclée” !

Caroline Duquenne

Caroline a rejoint l’équipe en 2019, après avoir travaillé dans des crèches et écoles sur Lannion. Le côté polyvalent de son poste lui donne satisfaction, alternant les moments calmes lorsqu’elle fait par exemple l’entretien de la salle Yves Guégan, et les moments animés avec les enfants à la cantine ou à la garderie. Elle apprécie la bonne entente et la communication qui existent entre tous les agents, mais aussi le cadre de cette école qui reste moderne et tournée vers la nature.

Emmanuelle Le Marrec

Emmanuelle a rejoint l’école depuis 5-6 années, où elle assure le rôle d’ATSEM et d’agent de garderie, ainsi que les trajets à la cantine. Vraiment à l’aise avec la tranche d’âge 2 ans et demi à 5 ans, elle aime être à leurs côtés, les observer évoluer, être toujours dans la découverte. Ils sont sans filtre, on sait tout et c’est réjouissant…!

Marina Coguen

Depuis la rentrée 2022, et suite à la montée des effectifs, notamment dans les petites classes, Marina vient renforcer l’équipe. Ce fut d’abord en tant que stagiaire, puis intérimaire à mi-temps, qu’elle seconde Anne Collet et Emmanuelle le matin. Avec 31 enfants à la rentrée et 37 prévus d’ici la fin d’année, l’aide est bienvenue !

Retour sur les animations de l'été

Cette année, la nouvelle association KEN'Anim (voir page 34) a pris en main l'organisation des événements festifs et culturels de la commune, toujours en collaboration avec d'autres associations comme A-Stroll, les Danses bretonnes ou Atihre.

Fest-noz : pluie ou pas pluie

Le 15 juillet dernier, **War-sav** était, pour la deuxième fois, en tête d'affiche avec pour compagnons de scène **Noz'Art** et **Suignard Tad ha Mab**, tous artistes de talent avec un cœur énorme, qui ont tenu leurs promesses et au-delà même... La chaleur et l'enthousiasme du public comme des musiciens a été au rendez-vous.
Le temps est un facteur important pour la réussite de festivités à ciel ouvert, la solidarité également et elle n'a pas été un vain mot pour cette occasion...! Dès le mercredi, le parquet a été mis en place par les services techniques, que nous remercions vivement. Craignant la pluie, dès le 15 au matin, un plan B a été mis en place par les bénévoles venus à la rescousse avec le montage de la tente de 8m x 4m du Stade kénanais. C'est la tempête qui a pris lieu et place, la faisant décoller samedi vers 10h, sans dégâts heureusement. Qu'à cela ne tienne, elle a été ré-ancrée. Une accalmie, en début d'après-midi, a permis de monter la scène, mise à disposition par l'entreprise agricole de Christophe Carmes. Les balances ont été amorcées dès l'arrivée des premiers artistes. Le temps est resté calme mais incertain.

Le public « festnozien » - inconditionnels de la danse bretonne et touristes curieux malgré le temps - est venu nombreux ; plus de 400 convives accueillis jusqu'à 1 heure du matin et nourris par le food truck Ty Matin. Les artistes, musiciens de talent et charismatiques, se sont succédé à un rythme aussi endiablé que les pas des danseurs, et ce malgré la pluie, parfois légère, parfois battante. Puis, vers minuit 15, la panne, le black-out, plus de son, plus de lumière, la pluie a eu raison du matériel ! Qu'à cela ne tienne, War-sav est descendu sur la piste, dansant et chantant a cappella avec le public qui reprenait les refrains, continuant à faire vibrer le plancher. Bras-dessus bras-dessous avec le public, la danse est même repartie de plus belle et la fête est devenue encore plus humaine et solidaire. Puis, la fée électricité est revenue, et le groupe est remonté sur scène, les danseurs ont continué à virevolter. Un instant magique et suspendu !

C'est à toi, Sandrine, que l'organisation dédie ce moment puisque les fonds récoltés à la buvette sont allés à l'association « l'Espoir d'une triplette », qui te permettra nous l'espérons de garder au cœur le courage de continuer malgré les vicissitudes de la vie.

Voyage en Coulée Verte, entre Méditerranée et Amérique latine

Le 17 juin dernier, c'est sous un beau soleil que Voyage en Coulée Verte a accueilli les spectateurs venus nombreux à partir de 19h, peut-être attirés par l'odeur de la plancha et du succulent tajine de Laurent, chef cuisinier de notre école et par son far breton revisité aux couleurs et saveurs méditerranéennes.

Les spectateurs pouvaient alors choisir de s'installer dans différents décors égrainés sur le site : là des tables en bois sur l'herbe tondue, ici des tables rondes posées dans les herbes folles, ou encore des canapés en palettes sous le saule pleureur. Il y avait également la possibilité de se glisser sous les tentes de couleurs, en tissu légers et rubans, telles des tentes touareg, plantées en pleine nature.
La buvette, tenue par l'association Athire, agrémentée de lampions, a servi au public du vin bio, de la bière locale, mais aussi des boissons naturelles au goût de menthe ou de fleur d'hibiscus.
Le spectacle de la Compagnie le grand Ô (intervenue pour R(o)ue libre), mélange de danse acrobatique accompagnée de paroles, chants et viole de gambe, a ouvert la soirée. Le public attentif a écouté la douce voix de Goia aux subtiles accents espagnols, et a été de nouveau impressionné par le spectacle acrobatique de Tom.

Puis, la scène, prêtée et installée par les services de Perros, habillée d'or et d'organza, a fait résonner la musique des groupes choisis par les Associations A-Stroll et KEN'Anim.

D'abord la musique d'Amérique latine de la Caretta Pipoca a pris le relais dans l'énergie et la joie, nous guidant imperceptiblement vers la Jam de l'Ouest mêlant folk, chaâbi algérien et gnawa marocain. La soirée s'est terminée à la nuit noire avec la joie de se retrouver dans ce lieu magique qui est aussi notre petit écrin de verdure en plein bourg.

Exposition d'Arts kénanaise

L'exposition d'Arts Kénanaise s'est tenue du 6 au 15 août 2023 : une trentaine d'artistes proposaient une large palette d'arts à la salle Yves Guégan. Les visiteurs ont pu admirer leurs créations réunies autour de **Colette L'Hostis** de Plougrescant, invitée d'honneur de cette 34ème édition. Cette exposition a remporté un vif succès et attiré plus de 700 visiteurs.

Colette L'Hostis à gauche, artiste peintre,
avec Marie-Paule Le Goff, à droite, organisatrice

Le statut des artistes

Le Trégor a une chance formidable, celle d'accueillir des groupes de musique, des comédiens locaux ou venus de la France entière, qui se produisent sur notre territoire. Ils sont de plus en plus nombreux et de qualité. Ce sont des hommes et des femmes de grand talent et d'une sensibilité exceptionnelle qui donnent à nos spectacles une belle et nouvelle jeunesse. C'est une chance formidable de pouvoir venir les rencontrer et bien souvent gratuitement.
De plus en plus, notamment depuis le Covid, les artistes passent d'un statut précaire à un statut salarié. C'est le GUSO, Guichet Unique du Spectacle Occasionnel, qui permet de déclarer des artistes du spectacle vivant de manière très simple, auprès de ce seul organisme (et dans certains cas d'avoir des exonérations de charges). Les artistes deviennent des travailleurs à part entière, avec un statut, une couverture sociale et ils le revendiquent à raison.

Ce système nous permet de vous offrir à toutes et tous, souvent gratuitement, une ouverture artistique, des émotions, des moments de convivialité et d'échange que, nous l'espérons, vous appréciez.

Musiques sur place

Un rendez-vous pour toutes et tous, un moment intergénérationnel pour passer 3 heures en toute convivialité…

Musiques sur place, une évidence !

Comme chaque année maintenant, Musiques sur place vous convie à des interludes musicaux à l'amphithéâtre de verdure situé place de la Mairie. Ce petit espace, bien agréable et charmant, accueille le kiosque à livres, mais depuis juin 2021 il a retrouvé sa fonction initiale : l'accueil de spectacles. À chaque rendez-vous du dimanche, pendant trois heures, le public vient gratuitement écouter de la musique. Passer un bon moment, prendre un verre ou une collation, avant de redémarrer la semaine, c'est possible ! Cette année, quatre dates musicales ont été programmées, les 7 mai, 4 juin, 27 août et 17 septembre avec respectivement Strawfoot, Sweet Cactus, Mathieu Crochemore Trio et enfin le Blues Trégor Star Band. Vous pouvez retrouver leurs prestations sur YouTube, mais c'est évidemment en vrai, en présentiel, qu'ils nous rapprochent de nos homologues humains.

Malheureusement, les deux derniers Musiques sur place ont été perturbés par la météo pluvieuse. Le 27 août, la fête s'est arrêtée à 18h30 faute de pouvoir sécuriser et abriter les artistes qui jouent avec du matériel électrique. C'est aussi pourquoi, le 17 septembre le concert a tout simplement été annulé devant l'incertitude des orages annoncés et l'expérience du spectacle précédent. Avec la halle de la nouvelle maison kénanaise, le problème sera résolu.

Théâtre sur place, quelle bonne idée !

Le 30 juillet dernier, l'amphithéâtre a accueilli le spectacle de la Cheap Cie de Plouguiel. Du haut de son mât de 7 mètres, Anne Huonnic a donné la réplique à son homologue Hélène Sarrazin. C'est au travers de recherches historiques et de lettres personnelles échangées entre Désiré et sa sœur Marie-Yvonne, et dans un décor aussi inattendu par son ingéniosité que par sa sobriété, qu'elles nous ont transportés dans la vie de ce jeune mousse paimpolais de 14 ans né en 1900. « Désiré, il fait du vent et c'est cela que nous demandons ».

Merci aux artistes et au public pour cette belle rencontre.

La vie d'artiste

Chacun de nous peut pousser la chansonnette sous la douche, en toute intimité. Les artistes se mettent en scène pour nous faire partager leur passion. Imaginez une journée, une semaine, un mois sans musique : impensable ! Les groupes sont des professionnels ou des amateurs, qu'importe, ils nous font vibrer par leur prestation pendant au moins une heure.
Autour de cette heure vécue par le public, il y a de nombreuses heures de travail invisibles : de compositions, de répétitions, d'arrangements, d'achat de matériel, de fabrication de décors et de création de costumes. Ce sont des concepts de spectacle à mettre en place, des projets à construire… Ce sont les heures où il faut déballer le matériel, accorder les instruments, faire les balances qui diffusent un son homogène pour le public. Celles qui nous font dire, « c'était chouette ce concert », « sympa la musique » ou « j'adore ». Il y a aussi les tournées, les dates à trouver, les cachets qu'il faut négocier. Ce sont des personnalités à faire vivre ensemble, se comprendre et s'écouter. Ils doivent créer, imaginer et extirper de leur tête ces notes, ces mots et ces paroles qui ont un sens, qui mettent « les poils ». Il y a le jeu de scène, le partage avec le public, avec des espaces connus et nouveaux dans lesquels ils se produisent. Parfois, il y a des "jam session", moment où les artistes partagent leur scène avec des intervenants issus du public ou d'autres artistes, ce sont des moments d'improvisation, des moments expérimentaux, que l'on appelle aussi des "bœufs".
Enfin, quand le spectacle est terminé, le rideau tiré après la dernière reprise qui fait plaisir au public, il faut ranger, reprendre la route. Leurs styles sont hétéroclites, entraînants, profonds ou déjantés, ils ne laissent pas indifférents ; au-delà de vivre de cette passion, ils nous font vivre des instants magiques.

Saint-Quay-Perros au rythme des 40ème Journées européennes du patrimoine

La commune de Saint-Quay-Perros accueillait les 16 et 17 septembre dernier des animations autour du thème "patrimoine vivant".

Le samedi 16, le rendez-vous fixé à 10h à la bibliothèque a abouti à une belle rencontre avec des visiteurs venus de l'université du temps libre de Guingamp ; un groupe est intéressé pour revenir visiter les chemins et monuments patrimoniaux de notre commune au mois de mai prochain. Les rendez-vous du dimanche, au lavoir de Roudouanton, ont été annulés pour cause de pluie.

Ces deux animations avaient pour fil rouge le **Jeu du patrimoine** créé par des bénévoles de la bibliothèque, que vous pouvez retrouver en mairie, sous forme de brochure.
Les services techniques de la commune, qui avaient anticipé les événements, avaient également pris soin des lieux qui abritent nos espaces patrimoniaux et fourni les outils pour réparer le jeu des arbres sur la Coulée Verte.

L'après-midi était réservée aux concerts : le samedi, c'est à 18h que l'**Ensemble vocal Anouna** nous a une nouvelle fois enchantés : nous avons pu fredonner ensemble…
Le dimanche, vers 15 heures, c'est le duo Pômme Broggi (flûte à bec alto) et Rémi Arcadias (clavecin), membres de l'ensemble trégorrois **Il Pastor Fido**, qui nous ont offert un concert d'une belle heure de musique de chambre baroque à l'église.

Nous tirons un bilan satisfaisant de ces JEP avec :

- la remise en place des panneaux sur les arbres de la Coulée Verte,
- la remise à jour des fiches explicatives sur les différents sites patrimoniaux,
- la somme de 290 euros pour Sandrine, remis à l'association « l'Espoir d'une triplette ».

Merci à toutes et tous pour votre participation et ces bons moments de convivialité partagés.

*➔ **Rappel :** les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus complets des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant. Afin de rendre plus accessible nos compte-rendus à toutes et tous, ceux-ci ont été résumés pour le magazine communal.*

Conseil municipal du 22 mai 2023

• Emplois d'été

Le conseil municipal décide de recruter trois emplois saisonniers pour remplacer les agents des services techniques pendant leurs congés annuels.

• Demande de renouvellement d'un temps partiel

Le conseil municipal accepte le renouvellement d'un temps partiel : 90% sur le poste de rédacteur territorial principal de 1ère classe, pour une durée d'un an à compter du 1er mai 2023.

• Campagne de piégeage et participation aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques

Le conseil municipal décide de participer à la destruction des nids de frelons asiatiques sur les propriétés privées de la commune à hauteur de 15 € pour un nid primaire et 25 € pour un nid secondaire. Le reste à payer est à la charge du propriétaire.

• Paiement en ligne des recettes publiques

Le conseil municipal décide d'adhérer au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP. Le service sera proposé pour le paiement des factures cantine et garderie.

• Pose d'une borne de prises de courant aux abords de la Maison kénanaise

Le conseil municipal, avec deux abstentions (J. Réguer et G. Le Guillouzer) approuve le projet d'installation d'une borne de prises de courant aux abords de la Maison kénanaise pour un montant estimatif de 5 400 € TTC. Le SDE22 participera au financement de cet équipement à hauteur de 20 % du montant H.T.

• Subvention au titre du contrat de territoire 2022-2027

Le conseil municipal sollicite auprès du Département des Côtes-d'Armor une subvention de 100 000 € pour financer le projet de construction de la Maison kénanaise, de la halle couverte et des aménagements extérieurs dans le cadre du contrat de territoire 2022-2027.

• Suivi du chantier Maison kénanaise, halle et place

Monsieur le maire informe l'assemblée que le chantier qui a démarré le 15 mai 2023 devrait théoriquement s'achever fin août 2024. Le bâtiment comprendra à l'étage un espace de coworking, un espace de convivialité et un repair café. L'espace du bas comprend une salle multifonction et une cuisine.

• Subventions 2023

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2023 :

Subventions communales

ALK	2 300 €
Amicale employés communaux	3 100 €
Club senior	500 €
Danses bretonnes	600 €
Société de chasse	210 €
Stade kénanais	2 500 €
Scot Bonnet	200 €
Kenanim	500 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES	**9 910 €**

Subventions extérieures et sociales

AC Trégor	75 €
CAUE	136 €
Comice agricole Perros	300 €
Eau et rivières	45 €
En avant les petits loups	50 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
JALMALV	50 €
Protection civile	136 €
Prévision voyages scolaire	1 360 €
ADBS Perros-Guirec donneurs de sang	75 €
Banque Alimentaire	2 414 €
CIDFF 22	135 €
Croix rouge	75 €
France Adot	65 €
Rêve de clown	45 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES ET SOCIALES	**5 012 €**

TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	**14 922 €**

• Maîtrise d'œuvre Coulée Verte

Monsieur le maire informe l'assemblée que quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour réaliser l'étude sur le débusage du ruisseau dans la Coulée Verte. Une commission va se réunir pour étudier les différentes propositions et sélectionner le candidat retenu.

• Colonnes de tri

Monsieur le maire informe l'assemblée que des colonnes de tri ont été installées au niveau de l'ancienne entrée de l'anneau d'athlétisme à la suite du retrait des colonnes de tri du parking d'Intermarché.

• Antenne téléphonique de Crec'h Babous

Monsieur le maire donne les informations suivantes concernant l'installation d'une antenne à Crec'h Babous :

- Mât cylindrique marron (RAL dans la gamme des 8000) pour une meilleure insertion paysagère type tronc d'arbre, il faut noter que ce type de mât ne permet pas l'installation d'émetteurs supplémentaires, contrairement aux supports en treillis,
- Location fixée à 5 000 € par an,
- À la demande des riverains, une partie des recettes permettra de réaliser des plantations d'arbres à proximité du site, pour cacher la base du mât et le grillage, et ailleurs sur la commune,
- Le panneau de déclaration préalable est installé sur site,
- Les travaux devraient démarrer en septembre.

(voir dossier page 35)

• Maison médicale

Monsieur le maire informe l'assemblée que le diagnostic réalisé par Office santé a été livré début mars.
En conclusion du diagnostic, les copropriétaires du cabinet Médipluriel ont indiqué être en mesure de faire les réparations utiles à la pérennité du site existant, travaux annoncés pour cet été.
Monsieur le maire fait savoir que des réflexions sont toujours en cours pour pérenniser le parcours santé sur la commune dans le futur. La construction d'une maison médicale plurielle en centre bourg est notamment à l'étude mais conditionnée à l'arrivée d'un deuxième médecin généraliste et à la viabilité du projet pour la commune ou un éventuel aménageur.

Conseil municipal du 20 juin 2023

• Prêt de matériel

Monsieur le maire remercie la ville de Perros-Guirec pour le prêt de matériel : scène, tonnelles et praticables qui ont permis à l'association KEN'Anim d'organiser le concert "Voyage en coulée verte".

• Missions argent de poche

Le conseil municipal approuve la signature d'une convention tripartite entre le CIAS, La ligue de l'enseignement et la commune pour valider le dispositif « Missions argent de poche » sur la commune du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2023.

• Adhésion à la procédure de médiation

Le conseil municipal décide d'adhérer à la procédure de médiation proposée par le Centre de gestion des Côtes-d'Armor, dans le cadre de certains litiges de la fonction publique.
La médiation préalable obligatoire vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, employeurs et agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre, le médiateur. Ce mode de résolution des litiges se veut plus rapide et moins onéreux qu'une procédure contentieuse.

• Point école

> Voir article Jeunesse (page 10)

• Point sur la bibliothèque

La bibliothèque municipale a subi un dégât des eaux le mercredi 17 mai, suite à la rupture d'un tuyau d'évacuation dans l'appartement situé au-dessus. 300 BD ont été affectées, 278 au final sont irrécupérables. Le plafond est à refaire, la moquette doit être nettoyée et une entreprise spécialisée a installé un appareil d'assèchement.
La mairie s'est rapprochée de son assurance, un expert Groupama est venu constater le sinistre. Les travaux de remise en état seront pris en charge et les BD remboursées avec une décote. En attendant les remboursements, la bibliothèque des Côtes-d'Armor a immédiatement prêté 70 BD jeunesse, de quoi faire patienter les jeunes lecteurs : ce prêt a été d'un grand secours.

• Restauration d'un cours d'eau en centre bourg

Le conseil municipal sollicite auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne une subvention de 28 000 € (taux de 70% sur une dépense subventionnable de 40 000 €) pour financer l'étude pour la restauration d'un cours d'eau en centre bourg.

• Restauration des milieux aquatiques à Gouzabas

Lannion-Trégor Communauté va engager des travaux au niveau du pont de Gouzabas avec la réalisation d'une rampe en enrochement, à l'aval de l'ouvrage, pour permettre aux espèces migratrices sans capacités de sauts, telles que l'anguille européenne, de franchir un obstacle lié à une canalisation d'eaux usées de 600 mm, perpendiculaire au cours d'eau. Les travaux sont prévus pour une durée d'une semaine.

• Dévoiement d'un câble de réseau électrique basse tension

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention avec Enedis pour le dévoiement d'un câble de réseau électrique basse tension qui alimente l'éclairage public. En effet, le câble se trouve sur l'emplacement d'une future noue de récupération des eaux de pluie prévue dans le projet d'aménagement d'une placette en centre bourg. La convention prévoit de déplacer le câble sous le trottoir situé en face et qui descend à la salle Yves Guégan.

• Installation d'une station radioélectrique

Le conseil municipal approuve l'installation d'une antenne radioélectrique au lieu-dit An Drezec et autorise monsieur le maire à signer un contrat de bail pour une durée de 12 années avec l'opérateur Cellnex. Le montant de la redevance annuelle est de 5 000 € (index de 1,5% chaque année) plus 500 € par antenne supplémentaire.

• Pose de panneaux photovoltaïques sur la Maison kénanaise et la halle couverte

Pour donner suite à la réception en mairie d'une Manifestation d'Intérêt Spontanée (MIS) de la SAS Kerwatt, portant sur la mise à disposition temporaire des toits de la nouvelle Maison kénanaise et de la halle couverte pour l'installation et l'exploitation de toitures solaires photovoltaïques, le conseil municipal autorise le maire à publier un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Maison kénanaise et de la halle couverte. Le maire précise que les prérequis nécessaires ont été pris en compte par l'architecte.

• Mise à disposition d'une salle communale pour le coworking

Le conseil municipal autorise la mise à disposition de la salle des associations pour des activités de travail partagé (coworking) et fixe la redevance d'occupation à 10 € par demi-journée (4 heures).

• Adhésion à Bretagne Tiers-Lieux

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à Bretagne Tiers-lieux, structure qui propose des retours d'expériences sur les différents montages juridiques et économiques et qui accompagne les personnes morales (associations et collectivités) à organiser la mise en œuvre et le suivi de leur tiers-lieu. L'adhésion s'élève à 100 €.

• Charte Ville Ambassadrice du Don d'Organes

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la charte « Ville Ambassadrice du Don d'Organes » avec Greffe+. Un panneau avec une cocarde verte et l'inscription « Ville Ambassadrice du Don d'Organes » sera installé aux entrées de la commune. France Adot va organiser le 24 juin 2024 - journée nationale du don d'organes - un acte important en plantant un arbre de vie sur la commune.

Conseil municipal du 21 juillet 2023

En début de séance, les élus observent une minute de silence en hommage à Yves Davoult, décédé le 10 juillet 2023, adjoint au maire de 2008 à 2020 et conseiller municipal depuis 2020.

Monsieur le maire remercie ensuite les personnes qui ont quitté le conseil municipal pour leur engagement politique au service du territoire et de la commune et présente les nouveaux membres de l'assemblée : Mme Claudia Jouan et M. Michel Benoit.

• Acquisition d'un bien par voie de préemption

Avec 10 voix pour et 4 contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer, Michel Benoit et Claudia Jouan), le conseil municipal décide d'acquérir par voie de préemption un bien au 22 rue de Crec'h Ar Goff, d'une superficie totale de 2590 m² et actuellement loué à un paysagiste.
Monsieur le maire précise que les terrains sont situés dans l'enveloppe urbaine de la commune. Cette acquisition doit permettre de répondre aux besoins d'habitats sur le territoire en y intégrant du logement dans un projet plus global d'écoquartier qui est en cours d'écriture dans le cadre du PLUi-H. Le prix d'achat du bien est de 51 800 € hors frais de notaire.

Conseil municipal du 5 sept. 2023

• Composition des commissions et comités

> Voir article Information municipale (page 4)

• Régularisation d'une convention avec Enedis

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition d'un terrain, d'une superficie de 20m² situé à An Drezec, à ENEDIS pour la mise en place d'un poste de transformation électrique (convention signée le 14 octobre 2015) et autorise monsieur le maire à régulariser devant notaire cette mise à disposition.

• Occupation de la salle Yves Guégan par l'association Club Cœur et Santé

Avec trois abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) le conseil municipal autorise l'association « Club Cœur et Santé » à occuper la salle Yves Guégan les lundis de 15h à 16h15 et fixe le tarif de cette occupation à 500 euros pour l'ensemble de la période, du 18 septembre 2023 au 30 juin 2024.

• Rentrée scolaire 2023/2024

> Voir article Jeunesse (page 10)

• Activité accessoire d'étude surveillée à l'école Albert Jacquard

Le conseil municipal décide de renouveler l'activité accessoire d'étude surveillée pour l'année scolaire 2023/2024.

• Activités périscolaires (yoga et arts plastiques)

> Voir article Jeunesse (page 11)

• Convention de stage

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de stage avec l'ADESS, la coopérative KEJAL et un•e stagiaire, pour une durée de 5 mois, pour travailler sur les sujets suivants (études d'opportunité) :

- développer de l'habitat dans les fonds de jardin/dents creuses (avec ATIHRE) ;
- développer de l'habitat participatif (avec ATIHRE) ;
- (Re)créer de la dynamique collective avec l'habitat léger, participatif et un tiers-lieu (avec ATIHRE & Quai Commun) ;
- Répondre à la crise du logement avec l'habitat léger et réversible (avec ATIHRE) ;
- Lancer un chantier participatif pour construire et proposer un habitat léger et réversible (avec ATIHRE) ;
- Le projet de tiers-lieu dans la Maison kénanaise (avec Quai Commun)

Et fixe le montant de la gratification à 907,20 € pour la durée du stage (4,05 € de l'heure pour 224 heures de stage sur la commune)

• Emprunt pour travaux de construction de la Maison kénanaise, de la halle couverte et des abords, choix de l'établissement bancaire

Le conseil municipal avec trois voix contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) décide de retenir la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne pour financer les travaux de construction de la Maison kénanaise, de la halle couverte et des abords :

- Montant emprunté : 850 000 €
- Durée de remboursement : 240 mois
- Taux de base : 3,83 % Fixe
- Taux Effectif Global : 3,8426 % l'an
- Total des intérêts : **329 619,40 €**
- Type d'amortissement : Linéaire, amortissement constant

• Commission communication

Hannah Issermann informe l'assemblée que le prochain journal communal est en cours de préparation. La parution est prévue pour le 20 octobre 2023.

• Décision modificative au budget 2023 de la commune

Le conseil municipal avec trois abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) vote la décision modificative suivante :

> **Dépenses d'investissement :**

Imputation	Montant budgétisé	DM	Nouveau budgétisé
231 immobilisation en cours	1 176 488 €	349 985 €	1 526 473 €

> **Recettes d'investissement :**

Imputation	Montant budgétisé	DM	Nouveau budgétisé
1641 emprunts en cours	500 015 €	349 985 €	850 000 €

Nouveau budget section investissement 2023 après DM : **1 605 758 € + 349 985 € = 1 955 743 €**

• Evolution des statuts de Lannion-Trégor Communauté, gestion des algues vertes

Pour donner suite à une préconisation de la Chambre Régionale des Comptes, le conseil municipal adopte la modification statutaire suivante :

> **Remplacement du texte :** *« II-2-1 Qualité de l'eau y compris protection de la ressource - Lutte contre les pollutions de toute nature notamment lutte contre la prolifération des algues vertes. » ((Arrêté préfectoral du 10 décembre 2019)*

> **par le texte suivant :** *« II-2-1 Qualité de l'eau y compris protection de la ressource - Lutte contre les pollutions de toute nature, notamment la lutte contre la prolifération des algues vertes qui comprend l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action préventifs visant à agir sur les facteurs responsables de la prolifération des algues vertes ainsi que le traitement des algues vertes ramassées ».*

• Présentation du PADD de Lannion-Trégor Communauté

> Voir article Information communautaire (page 6)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h
> le mercredi et le samedi de 10h à 12h
contact : bibli.saintquay@orange.fr

LES NOUVEAUTÉS

Pour cette rentrée littéraire, la bibliothèque a acheté de nombreux nouveaux ouvrages, romans, polars, bandes dessinées, romans jeunesse, albums illustrés... Il y a des livres pour tous les goûts et tous les âges.

> Zoom sur quelques-unes de ces nouveautés !

ADULTES

L'enragé (Sorj Chalandon)

"En 1977, alors que je travaillais à Libération, j'ai lu que le Centre d'éducation surveillée de Belle-Île-en-Mer allait être fermé. Ce mot désignait en fait une colonie pénitentiaire pour mineurs. Entre ses hauts murs, où avaient d'abord été détenus des Communards, ont été « rééduqués » à partir de 1880 les petits voyous des villes, les brigands des campagnes mais aussi des cancres turbulents, des gamins abandonnés et des orphelins. Les plus jeunes avaient 12 ans. Le soir du 27 août 1934, cinquante-six gamins se sont révoltés et ont fait le mur. Tandis que les fuyards étaient cernés par la mer, les gendarmes offraient une pièce de vingt francs pour chaque enfant capturé. Alors, les braves gens se sont mis en chasse et ont traqué les fugitifs dans les villages, sur les plages, dans les grottes. Tous ont été capturés. Tous ? Non : aux premières lueurs de l'aube, un évadé manquait à l'appel..."

Veiller sur elle (Jean-Baptiste Andrea)

Au grand jeu du destin, Mimo a tiré les mauvaises cartes. Né pauvre, il est confié en apprentissage à un sculpteur de pierre sans envergure. Mais il a du génie entre les mains. Toutes les fées ou presque se sont penchées sur Viola Orsini. Héritière d'une famille prestigieuse, elle a passé son enfance à l'ombre d'un palais génois. Mais elle a trop d'ambition pour se résigner à la place qu'on lui assigne. Un roman plein de fougue et d'éclats, habité par la grâce et la beauté.

Le cimetière de la mer (Aslak Nore)

La famille Falck compte parmi les plus puissantes de Norvège. Le suicide de Vera Lind, la matriarche de la lignée, pourrait toutefois entraîner l'effondrement de leur empire : elle laisse derrière elle un testament disparu et convoité, ainsi que de nombreux mystères. Comme celui qui entoure la fin de sa carrière d'écrivaine à succès. Sasha, sa petite-fille, part alors à la recherche du dernier manuscrit de sa grand-mère, resté inédit, au sein duquel celle-ci aurait raconté le naufrage d'un express côtier qui a sombré pendant la seconde guerre mondiale, entraînant avec lui les secrets de sa jeunesse...

JEUNESSE

Minusculette et les fantômes japonais (Kimiko - Christine Davenier)

Il pleut depuis des jours sur le domaine. Chacun reste chez soi et s'ennuie. Minusculette se décide à sortir avec son ami Bernard l'escargot, qui, lui, aime la pluie. En passant devant la maison de Ninon la musaraigne, Bernard et Minusculette découvrent de drôles petits fantômes...

Le cœur en braille (Joris Chambelain - Pascal Ruter - Anne-lise Nalin)

Jusque-là, pour Victor, une année scolaire, c'est du saut à l'élastique sans l'élastique. Ce qu'il préfère ? Écouter les Rolling Stones, se gaver de loukoums avec son copain Haïçam, parler mécanique avec son drôle de père... Mais lorsque Marie-José, génie absolue, déboule dans sa vie un beau jour de contrôle de maths, c'est tout son univers qui implose... Pourquoi, soudainement, cette intello et violoncelliste de talent, a-t-elle besoin de lui ? Une amitié étrange va naître entre ces deux ados que tout oppose. Vont-ils pouvoir cacher le secret de Marie-José jusqu'au bout ?

JOURNÉE CULTURE LE 25 JUIN

Cette année le thème retenu était « Promenons nous sous les arbres ». En plus de la vente de livres à 1 euro qui a remporté un grand succès, ce qui nous permet l'achat de nouveaux ouvrages pour nos adhérents, différentes activités étaient proposées aux jeunes Kénanais•es.

Jeu d'identification des arbres de la Coulée Verte grâce à des panneaux explicatifs avec leurs principales caractéristiques

- Un jeu didactique avait été mis en place pour apprendre à identifier certains des arbres de notre commune dans la Coulée Verte. Des panneaux explicatifs placés devant une dizaine d'arbres donnaient les principales caractéristiques de ceux-ci. Après avoir rempli un questionnaire sur l'identification des arbres, les enfants sont repartis avec un petit cadeau pour les encourager dans leurs connaissances.

- Pour les plus jeunes, Michèle a, avec talent, conté de belles histoires, bien sûr, sous un arbre !

- Un atelier cuisine a aussi été organisé dans les locaux de la cantine pour apprendre à nos jeunes cuisiniers à réaliser des muffins aux fruits des bois. Après cuisson, chacun est reparti avec ses gâteaux pour une dégustation avec ses parents.

Réalisation de muffins aux fruits des bois

En parallèle de ces activités, était organisée l'exposition des travaux d'arts plastiques que réalise Marie-Paule Gouny, artiste peintre, avec les enfants de ses ateliers périscolaires (voir page 11).

Ensuite avait lieu la kermesse de l'école Albert Jacquard, une journée donc bien remplie avec beaucoup de bonne humeur pour les enfants de notre commune !

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Comme chaque année, la bibliothèque et l'école ont inscrit les élèves au prix des Incorruptibles. Tout au long de l'année, les jeunes lecteurs, de la maternelle au CM2, liront les livres sélectionnés pour chaque classe, qui seront disponibles à l'école et pour certains à la bibliothèque. Ils pourront ainsi se forger une opinion personnelle sur chacun des ouvrages, et donneront leurs avis en votant pour leur livre préféré au printemps.

ÉNIGME

La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 166

Le drapeau du Trégor a été créé en 1997 par Bernard Le Brun, président de la société bretonne de vexillologie, qui rassemble des passionnés des drapeaux historiques.
Il arbore une croix noire sur fond jaune, correspondant aux armoiries de Saint-Yves, né à Tréguier, prêtre du diocèse et saint patron de la Bretagne.
Le dragon rouge, dessiné par Jakez Derouët, est, quant à lui, l'emblème de Saint-Tugdual, évêque de Tréguier, saint patron du Trégor et l'un des 7 saints fondateurs de Bretagne.

NOUVELLE ÉNIGME

Quel célèbre biologiste, généticien, et écrivain français est venu à Saint-Quay-Perros en 2000 et pour quelle raison ?

Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !

Maison kénanaise :
création de l'association Quai Commun pour animer la dynamique tiers-lieu

Sa mission ? Créer le lieu, le support, la programmation et l'animation pour favoriser et fédérer les dynamiques collectives du territoire en s'inscrivant dans les transitions.

ÉMERGENCE

Une opportunité : la construction de la Maison kénanaise

La Maison kénanaise n'est pas un simple ajout de salles d'associations, c'est la création d'un nouvel espace avec un nouveau concept (convivialité, échanges, partages citoyens…), conformément aux engagements politiques du mandat. Ce sera aux citoyens de s'en emparer, de la remplir et de la faire vivre. Le projet est lancé, les citoyens sont au rendez-vous. La mairie adhère à « Bretagne Tiers-Lieux », pour se faire accompagner et rencontre des porteurs de projet. Dès 2021, quatre porteurs de projet du territoire (Jérémy Cottaz, Gwendoline Robert, Élise & Erwan Ambert) présentent leurs projets collectifs du vivre et faire ensemble autour de 2 axes: l'habitat léger et réversible avec l'association ATIHRE (voir page 30), et la création d'un tiers-lieu d'activités et de transitions. C'est sur ce deuxième axe que le lien s'est fait avec les projets de réaménagement du centre-bourg et notamment la création de la Maison kénanaise qui pourra abriter un tiers-lieu. Fin 2022, le groupe se met en marche de manière bénévole pour imaginer et projeter.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

C'est un lieu physique hybride regroupant plusieurs fonctions (coworking, café, ateliers, convivialité, magasin, expositions, spectacles…), visant une diversité d'utilisateurs (associations, citoyens, entreprises, indépendants, pouvoirs publics…), porté par une communauté d'acteurs/citoyens locaux, s'appuyant sur les principes de l'économie sociale et solidaire.

Basé sur une dynamique humaine, c'est un mode de gestion démocratique et participatif, s'ancrant dans un lieu partagé pour répondre aux besoins d'un collectif : lien social, loisir, espace de travail, solidarité économique, apprentissage, expérimentation, entraide, consommation responsable…

PROJECTION

Réflexions sur les usages

Après l'étude des besoins issues des analyses réalisées par la commune et les besoins identifiés du territoire, l'équipe projet fait le choix de rapidement organiser une réunion de présentation et de co-création. L'objectif est de présenter le projet aux habitants, associations et professionnels, leur permettre de se positionner par rapport aux usages envisagés, et les inviter à s'investir dans la démarche. Une trentaine de personnes répondent présentes, majoritairement des Kénanais·es, dont quelques élu·e·s. Après une présentation du projet, les participants, sous forme de petits groupes, s'interrogent sur leurs besoins et envies autour de visuels représentant ce que pourrait être le futur tiers-lieu dans la Maison kénanaise.

Une deuxième étape synthétise les activités autour de trois grandes catégories : lieu de convivialité, espaces partagés et ateliers, et une thématique transverse, les transitions. Chaque groupe partage ses idées à l'ensemble des participants, mais aussi réfléchit aux craintes ou limitations possibles. En ressort alors une multitude de propositions pondérées, très en phase avec ce qui a été imaginé jusqu'à aujourd'hui : café et salon de thé, ateliers de bricolage et réparation, partages autour des plantes et du jardin, marché et paniers de producteurs, transmission de savoirs et causeries, coworking et télétravail, ludothèque, troc et dons, ateliers, concerts et musique… et beaucoup d'autres idées!

La grande majorité des personnes présentes à cet atelier étaient enthousiastes et souhaitent continuer cette démarche pour pouvoir affiner et prioriser les activités à mettre en place, le modèle économique et juridique, jusqu'à la définition de l'aménagement intérieur, et l'intégration des lieux en 2024 si tout se passe bien.

Imaginer l'aménagement possible

Suite au 1er atelier sur les usages, le timing des travaux de construction conduit le collectif de travail à se projeter rapidement sur un aménagement possible à l'étage, le bas restant tel quel. Une vingtaine de citoyens participent avec l'appui du cabinet d'architecture Rubin, maître d'œuvre, qui présente les grandes orientations et les possibles marges de manœuvres. Différents groupes travaillent sur plan et proposent des pistes d'aménagement.

S'ensuit un travail de synthèse réalisé par l'équipe projet avec différentes propositions et un vote pour sélectionner l'aménagement qui semble le plus cohérent à ce stade. Il ne s'agit pas de statuer définitivement sur les détails de l'aménagement, mais au moins d'imaginer de grands ensembles et de maximiser l'adaptabilité.

Scénario retenu à l'issu des échanges et du vote
(esquisses pour imaginer les grands ensembles avec aménagement intérieur encore à retravailler)

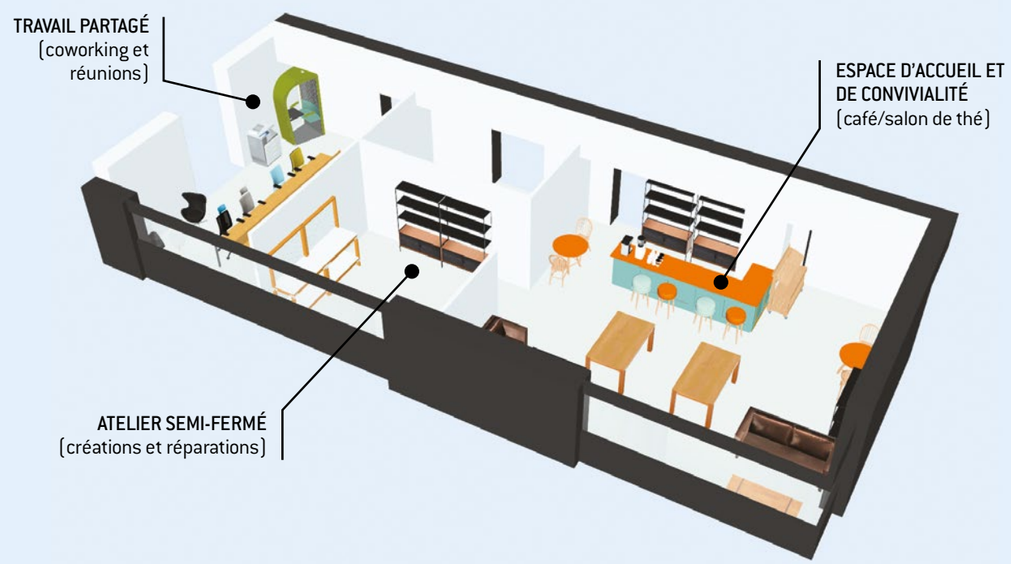

INSPIRATION

A la découverte des tiers-lieux bretons…

Début septembre, Gwendoline et Jérémy de l'équipe projet participent au 1er cyclotour des tiers-lieux bretons organisé par Bretagne Tiers-Lieux.

Au programme, la visite d'une dizaine de lieux de Lorient à Redon : coworking, ateliers partagés, épicerie coopérative, café associatif, écolieux… Une formidable opportunité d'échanger avec des pairs, des porteurs de projets, des lieux ancrés depuis des années, d'autres en difficultés… et de partager une dynamique tiers-lieux pendant ces quelques jours avec la trentaine de participants.

PRÉPARATION

Projet propulsé en incubateur !

Suite à la candidature en juin 2023 à l'incubateur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) Tag 22, le projet est retenu pour bénéficier d'un accompagnement jusqu'au mois de juin 2024 : charte du projet et de l'équipe, modèle économique, social et écologique, financement, juridique, communication… accompagné également localement par l'ADESS OCA. Cette démarche va le conforter et le sécuriser, ce qui est indispensable pour un projet hybride de tiers-lieu.

PRÉFIGURATION

Création de l'association "Quai Commun"

Au regard des premières activités envisagées, du prototypage, de la préfiguration, et de la structuration progressive du projet, une entité morale était nécessaire.

C'est donc une association nommée "Quai Commun" qui se crée avec pour objectif de contribuer à la création et l'animation d'une dynamique tiers-lieu à Saint-Quay-Perros et ses alentours. Son objectif est de soutenir, dynamiser et accompagner localement les transitions sociétales et environnementales dans un cadre convivial, solidaire, participatif, démocratique, socialement mixte, et en lien avec le territoire. À ce titre, elle pourra exercer toutes activités d'intérêt général à caractère social, éducatif, scientifique, culturel, et contribuant à la défense de l'environnement et la (re)création de liens sociaux.

Ses moyens d'actions sont divers :

- la coordination et l'organisation d'événements culturels, éducatifs, scientifiques, festifs, d'espaces et de lieux partagés, de dynamiques collectives, d'ateliers pratiques, de formations, de groupes de travail, réunions internes ou publiques…
- la mise en lien avec des organisations et réseaux locaux, nationaux ou internationaux pour pouvoir notamment partager ou s'inspirer de connaissances, compétences, ressources…
- la réalisation de toutes autres opérations liées directement ou indirectement à l'objet de l'association, comme des prestations de services nécessaires à son accomplissement,
- l'association pourra décider de développer une activité économique, et de se muer en une SCIC ou toute autre structure adéquate.

Le tripoteur, symbole de la préfiguration du lieu

Vous l'avez peut-être déjà croisé, c'est le MK 0.1, ou préfigurateur du futur tiers-lieu ! Une bonne trouvaille d'occasion pour l'équipe projet. Son utilité est variée mais proche de la dynamique que l'équipe souhaite impulser : un lieu itinérant, un support, une programmation et une animation ! C'est aussi simplement un bon moyen de pouvoir transporter des marchandises ou un stand sur la commune de manière décarbonée. Un symbole des transitions en cours…

La rentrée des paniers, du travail partagé et de la solidarité !

Avant que le tiers-lieu puisse s'implanter physiquement et pour poursuivre la dynamique initiée pendant les ateliers de co-création, l'association Quai Commun propose dès maintenant des activités et services répondant aux besoins exprimés.

Pour cette rentrée, elle vous propose donc paniers producteurs & travail partagé !

• Les Paniers du Bocage : produits locaux, bio et de saison sur commande toutes les semaines !

Après plusieurs mois de préparation et d'échanges avec l'association Les Paniers du Bocage, un 1er dépôt est organisé le vendredi 13 octobre au local de la Banque Alimentaire.

Ce sera désormais le cas tous les vendredis ! Les Paniers du Bocage, c'est l'adhésion de plusieurs producteurs et d'un épicier à un projet commun : favoriser une agriculture biologique et paysanne et relocaliser l'approvisionnement en produits frais et de saison en Trégor.

Tout un ensemble de produits sont disponibles : légumes, fruits, farine, pains, fromage, crèmerie, crèmes glacées, viande, crêpes/galettes, pâtes fraîches, confitures, boissons, plantes aromatiques, médicinales et sauvages, conserves et bocaux, miel, escargots, lainages, savons et cosmétiques !

La démarche est simple et sans engagement !

1. S'inscrire gratuitement sur le site : **www.lespaniersdubocage.com**
2. Composer son panier sur le site entre le samedi 12h et le mercredi 20h (10 € minimum de commande)
3. Choisir le dépôt de Saint-Quay-Perros !
4. Venir récupérer sa commande le vendredi qui suit entre 17h30 et 19h (horaires pouvant évoluer) au local en dessous de la salle Yves Guégan : n'oubliez pas vos cabas et/ou votre glacière (oui, il a du frais et même des glaces !)
5. Régler sa commande par chèque uniquement à l'ordre des Paniers du Bocage

N'hésitez-pas à en parler autour de vous : une belle occasion de consommer de manière plus vertueuse et accessible, et aussi de se croiser le vendredi soir !

Besoin d'aide pour vous inscrire, utiliser le site, passer commande ? Venez nous rencontrer le vendredi soir.

• Coworking les mardis matin

Marre de travailler seul•e ou à l'étroit chez soi ? Ou simplement envie de faire des rencontres et peut-être créer des synergies intéressantes ? Venez travailler le mardi matin (et peut-être plus) à la salle des associations ! Après quelques journées d'expérimentation, une convention a été validée en conseil municipal pour utiliser cette salle en espace de travail partagé (ou coworking).

La configuration : un open space avec tables et chaises (confortables!), une connexion internet haut débit (fibre optique), une bouilloire et une machine à café à usage collectif (mutualisée avec la mairie), une imprimante (à confirmer), des toilettes PMR dans la salle.

Vous êtes intéressé•e ? Les pré-inscriptions se font sur : vu.fr/coworking-sqp. Vous pouvez également nous contacter sur : maisonkenanaise@gmail.com

Circuits ultra- courts : entraide, partage et annonces !

Pour permettre les échanges et le partage en circuits courts sur le territoire de la commune, un groupe Facebook est créé par l'association (en attendant un autre dispositif, et pas que en ligne).

Pour le moment, rendez-vous sur : **https://www.facebook.com/groups/saintquayperros** ou scannez le QR Code pour rejoindre le groupe.

Plus d'infos sur le projet de tiers-lieu :
> maisonkenanaise@gmail.com
> https://taplink.cc/maisonkenanaise

Association Quai Commun en partenariat avec la commune

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu le samedi 2 septembre dernier. 23 associations kénanaises et extérieures y ont participé. Les visiteurs ont pu admirer les magnifiques stands préparés par les bénévoles, avec quelques nouvelles associations cette année comme le scrapbooking, Atihre, KEN'anim, l'Espoir d'une triplette et l'École de football.
Des démonstrations de Qi Gong et de danses bretonnes accompagnées par quelques morceaux des Couillons de Tomé ont agrémenté l'après-midi.
La liste des associations ainsi que leurs contacts sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune.

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE

L'ALK a organisé son assemblée générale début octobre avec comme point d'orgue de cette réunion le renouvellement du bureau.
Elle a aussi été l'occasion d'échanger sur les besoins et les projets de chaque section, et d'envisager une révision des sections et statuts.
Les sections autres que la section école devraient prochainement rejoindre l'association KEN'Anim.
Vous pouvez nous contacter via : **amicalelaique.kenanaise@gmail.com**

Section école

L'année scolaire s'est terminée en beauté avec la kermesse et le spectacle des enfants pour la section école et tout cela sous un superbe soleil. Ce fut un grand moment, grâce à la participation importante des parents d'élèves et de leurs familles.

De nombreuses activités organisées tout au long de l'année (vente de calendriers, chocolat, madeleines, galettes des rois, pizzas, paniers de légumes…) ont permis une rentrée d'argent pour la section école. L'ensemble des gains récoltés lors de ces actions permettent de financer les projets de l'école Albert Jacquard (les sorties, la classe de voile, les spectacles, des animateurs et achats de matériels…).
Nous remercions tous les participants et tous les bénévoles sans qui ces actions/ventes n'auraient pas pu être réalisées !
Cette nouvelle année de nombreux projets de sorties et activités sont prévus pour les enfants (voir page 10).
L'ALK section école a besoin de l'aide de tous les parents d'élèves afin de pouvoir mener à bien les actions pour subventionner ces activités et sorties.
Contact : amicalelaique.kenanaise@gmail.com

Section art floral

Mesdames Monique Grall et Hervine Thoraval sont présidentes de la section art floral et Chantal Thos est animatrice des cours.
Lors des deux derniers cours de l'année, ont été réalisés le 22 mai un bouquet Pandanus et le 12 Juin des cornets suspendus, ainsi que le 17 juin, un cœur en bouchons avec les enfants de l'ALK à l'occasion de la Fête des pères. Les 9 cours d'art floral pour l'année 2023/2024 sont programmés d'octobre 2023 à juin 2024, un lundi de chaque mois (2 cours dans la journée) de 9H30 à 11H30 et de 14H00 à 16H30, dans la salle bleue (derrière la salle Yves Guégan). Il y a 6 à 8 personnes par cours.
Les dates sont 9 octobre, 13 novembre, 18 décembre, 15 janvier, 12 février, 25 mars, 22 avril, 13 mai et 3 juin.
Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.
Un ou des stages pour les enfants seront certainement prévus pour Noël, Pâques ou une autre fête.

Ensemble vocal Anouna

2023 aura été riche en prestations publiques pour l'ensemble Anouna : après avoir offert, en janvier, un après-midi en chansons aux résidents des Macareux à Perros-Guirec, nous avons répondu à l'invitation des PolySons pour chanter le 17 mars un concert commun au profit des sans-papiers à la chapelle Sainte-Anne de Lannion.
Le 26 mars, la Journée européenne de la musique ancienne nous a donné une superbe occasion de proposer un programme Renaissance et Baroque, à Ploubezre, où Nathalie Le Gaouyat et Laurent Le Bot nous ont fait l'honneur de nous accompagner à la viole de gambe et au virginal.
Et puis, sur un tout autre programme, nous avons chanté la fête de la musique, le 21 juin à Lannion, et le 23 juin à l'église de Pleumeur-Bodou. Pour ces deux occasions, Claire Goubin a été une magnifique et chaleureuse accompagnatrice.

Cette année encore, Anouna aura eu le grand plaisir de participer à la Journée du patrimoine à Saint-Quay, le 16 septembre. Invité au nom de la mairie par Nathalie Le Dilavrec, l'Ensemble a présenté en première partie un programme varié de petites pièces de musiques sacrées du XVIe au XXIe, suivi de chants profanes alliant les musiques de la Renaissance aux chansons traditionnelles aussi bien qu'aux reprises des Beach Boys ou de Juliette. Ce concert était empreint d'une émotion particulière, puisque nous l'avons donné au profit de l'association « l'Espoir d'une Triplette ».
Le lendemain, c'est à l'invitation des responsables culturels du Temple protestant de Perros-Guirec que l'Ensemble a redonné le même programme. Soaz Toscer, notre fidèle et brillante pianiste, nous accompagnait pour ces concerts.

Depuis le 19 septembre, Anouna se consacre à l'apprentissage de nouveaux chants pour le concert organisé le 19 novembre prochain à la chapelle Sainte-Anne de Lannion, au profit de la rénovation du patrimoine religieux de Loguivy-les-Lannion, concert partagé avec les PolySons, dirigé par Soaz Toscer et Sabor Hispano Americano, sous la direction de Mariano Belaunde. Entre-temps nous avons commencé à préparer les concerts de Noël.

L'an passé déjà, quelques nouveaux choristes étaient venus rejoindre l'effectif précédent. Ils ont progressivement intégré l'Ensemble et assimilé les chants nouveaux, apportant un rendu plus étoffé aux interprétations. De plus, quelques contacts ont été pris depuis septembre.

Fidèle à sa devise qui est de « travailler sérieusement sans se prendre au sérieux », Anouna invite les personnes intéressées à venir nous rencontrer lors des répétitions qui ont lieu à la salle des associations, le mardi à partir de 17h. Le programme proposé survole une large période, du XIIIe au XXIe siècle., autour de musiques sacrées, de gospels, des chansons populaires ou traditionnelles, contemporaines voire jazzy. Les nouveaux choristes peuvent intégrer le groupe à tout moment de l'année. Aucune connaissance de la musique n'est exigée, mais bonne humeur et convivialité sont grandement appréciées. Un travail d'apprentissage basé sur des explications générales ou personnalisées est fait au cours des répétitions. Venir voir, sans engagement, est le moyen de savoir si vous trouverez à Anouna de quoi contenter vos attentes ; n'hésitez pas, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : Danielle Gallais : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57

CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

L'heure de la rentrée a sonné au Club Informatique Kénanais puisque les cours ont repris début octobre sauf pour les formations sur Android (tablettes et téléphones).
La salle informatique est mise à la disposition du CIK par la commune de Saint-Quay-Perros. Elle se trouve à côté de la bibliothèque municipale et de la mairie.
> **Au programme de cette année :** Initiation à l'informatique, perfectionnement (niveau 1 & 2), téléphones et tablettes Android, GPS sur téléphones et tablettes Android, photo numérique (initiation et perfectionnement) et initiation à la généalogie.

Il reste des places disponibles dans toutes les formations.
L'inscription est possible jusqu'à fin octobre.
L'adhésion à l'association est de 30 € pour les Kénanais, 35 € pour les non Kénanais. En cas d'inscription à plusieurs cours, il sera demandé 5 € par cours supplémentaire.

Le site web du club www.cik22.fr apporte des informations complémentaires et permet les inscriptions en ligne.

➔ Site : www.cik22.fr - Mail : cik22@orange.fr

ATHLETIK CLUB KÉNANAIS

La saison 2023/2024 est démarrée à l'ACK : Les entraînements ont repris au stade d'athlétisme de Saint-Quay depuis le 6 septembre.
Le groupe "benjamins, minimes et cadets" (athlètes nés en 2012 ou avant) s'entraîne le mercredi soir de 18h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 11h30. Le groupe "éveil athlétique, poussins" (année de naissance 2013 à 2016) s'entraîne le samedi matin de 10h45 à 12h.
Nouveauté : le club ouvre une section "baby athlétisme" pour les 5/6 ans (enfants nés en 2017 et 2018). Les entraînements ont lieu le samedi de 10h à 10h45. Les jeunes athlètes participeront aux compétitions départementales organisées par le CDA 22.

NOS RÊVES EN COULEURS,
LA PASSION DE L'AQUARELLE

Notre association évolue depuis la rentrée de septembre ; notre professeur bénévole, Marie Cavall, s'est retirée de notre groupe pour raisons personnelles.
Malgré le manque que cela constitue, nous avons décidé de continuer nos activités du mardi après midi en nous appuyant sur le savoir-faire et les expériences de chacun d'entre nous.
Il reste quelques places pour venir partager notre passion de l'aquarelle. Si vous pratiquez déjà l'aquarelle n'hesitez pas à nous rejoindre.

➔ Contact : Eliette Poquet - poquet.eliette@orange.fr

ATIHRE

Rentrée de l'association

Pour cette rentrée 2023, l'association ATIHRE s'est concentrée sur l'organisation dans le Trégor des Journées Nationales de l'Habitat Léger proposées par la Fédération de l'Habitat Réversible. Elles ont rencontré un grand succès autour d'une programmation riche en partages, échanges et démonstrateurs !
Le vendredi soir, une projection et causerie a été réalisée autour de la question "Comment l'habitat léger et réversible peut répondre aux enjeux écologiques et sociétaux" en présence notamment du maire de la commune et d'acteurs de l'habitat, à la brasserie Kerampont à Lannion.
Le samedi une présentation de l'habitat léger et de sa réglementation a été réalisée au Pixie, suivie d'ateliers pratiques proposés à l'Écocentre du Trégor à Pleumeur-Bodou avec des retours d'expériences, de la réflexion/projection dans un habitat léger, la découverte et manipulation du terre-paille... Les questions techniques ont pu y être abordées, des participants ont pu être conseillés sur l'accueil ou l'installation d'un habitat léger sur un terrain. Pour clôturer la journée, les adhérents, amis et partenaires de l'association se sont retrouvés au Pixie à Lannion pour partager les actus de l'asso et l'avancement des travaux du groupe thématique sur un prototype d'habitat réversible.
Le dimanche 1er octobre, deux tiny house ont été proposées à la visite sur Saint-Quay-Perros avec la présentation des assainissements en filtres à broyat de bois par rhizosphère et des systèmes d'autonomie électrique (photovoltaïque) avec Trégor Energ'éthiques et Kerwatt. Un repas a également été partagé sur place avec les participants et voisins !

Vous n'avez pas pu assister à ces journées et souhaitez nous rencontrer ? Visiter des tiny house ?
Rendez-vous sur nos prochains événements :
➔ atihre.fr ou contactez-nous sur atihre@gmail.com

ATELIER MARIE CURIE

Les vacances sont finies et nous avons repris le chemin de l'école le mardi 12 septembre dans la salle des associations, avec de nouveaux horaires, de 13h30 à 16h30.
Pour rappel, nos travaux de tricot nous permettent de récolter de l'argent qui est intégralement reversé à l'institut Marie Curie, centre de lutte et de recherche contre le cancer, notamment le neuroblastome de l'enfant.
Nous remercions la boulangerie « Le Pétrin du port » de Perros-Guirec qui expose et vend nos réalisations tout au long de l'année. Les dons de laine sont toujours les bienvenus pour l'ensemble de nos confections. Nous sommes toujours disponibles pour les travaux de tricot que vous souhaitez.
Nous avons malheureusement perdu une amie très fidèle à l'association, madame Nicole Le Bris, qui était présente tous les mardis. Elle va nous manquer.

➔ La présidente, Monique Meyer

AMICALE DES RETRAITÉS

Mercredi 6 septembre a vu la reprise des activités de l'amicale avec une soixantaine d'adhérents, sachant que nombre d'entre nous étaient absents... Un excellent démarrage donc, confirmé par l'inscription de 10 personnes supplémentaires lors du forum des associations, auquel l'amicale a participé.
D'autres inscriptions sont également prévues lors de la prochaine assemblée générale. L'ensemble du bureau et les bénévoles sont satisfaits de pouvoir ainsi maintenir le lien avec nos Anciens pour qui ce rendez-vous hebdomadaire est très attendu à la salle Yves Guégan.

Sortie Aber Wrac'h (bras de mer de la sorcière)

Agenda :
- **vendredi 15 septembre :** sortie « Évasion en terre des Abers » avec 39 participants qui ont pu découvrir et visiter une écloserie d'ormeaux à Plouguerneau. Après un déjeuner au bord de l'eau, croisière en bateau au fil de l'Aber Wrac'h et promenade sur le port de Paluden
- **du 23 au 30 septembre :** séjour à Majorque
- **mercredi 1er novembre** : férié, pas de club
- **mercredi 8 novembre** : repas dansant avec l'Oasis, traiteur, et John pour la sono. Tarifs : adhérent 30 €, non adhérent 37 €
- **mercredi 15 novembre** : dégustation de champagne
- **mercredi 22 novembre** : beaujolais nouveau
- **début décembre** :
  > Sortie de Noël en pays de Morlaix et marché de Noël à Locronan (10ème édition),
  > Déjeuner festif et dansant animé par Jean-Pierre et Matthieu Rault. Tarif unique 74 €, ouvert à tous
- **mercredi 13 décembre** : goûter de Noël et fin de saison
- **mercredi 10 janvier 2024 - 14h** : réouverture, assemblée générale et galette des rois

Adhésion annuelle > 15 €.
Rappel : que vous soyez adhérents ou non, vous pouvez participer à tous nos repas, sorties et voyages annuels.

➔ Contacts pour inscriptions aux sorties, repas, voyages :
06 24 06 49 69 – sylvie.tremelbart@laposte.net

TRANKILIK

2023... 17 années que l'association Trankilik pratique le Qi Gong à la salle Yves Guégan de Saint-Quay-Perros toujours dans le même esprit de partage.
Le Qi gong signifie : pratique (gong) de l'énergie (qi). Il est pratiqué dans le cadre du bien-être. Le Qi Gong combine le travail du corps, la maîtrise et l'attention de l'esprit. Le but général du Qi Gong vise à faire circuler l'énergie dans le corps. Lorsque l'énergie vitale est bloquée, le corps accumule le stress. Sa mise en mouvement régénère les organes et les fonctions essentielles de l'organisme et dépollue l'esprit et le mental des tracas du quotidien. Cette pratique est accessible à tous et à tout âge.

Venez découvrir le Qi Gong :
- Tous les **lundis** avec Gilles le Picard de 17h30 à 18h30.
- Tous les **jeudis** avec Pierrick Vallée de 10h30 à 11h30 / 12h, de 17h30 à 18h30 ainsi que de 18h45 à 19h45/20h à la salle polyvalente.

L'association « Trankilik » vous souhaite une bonne pratique.
Merci à tous les adhérents qui nous sont fidèles.

➔ Site : www.trankilik.jimdo.com
➔ Contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26
Nicole Mérel 02 96 48 46 04 - Mail : trankilik@orange.fr

LES PETITS RAMASSEURS
(ANTENNE LOCALE QNSCNT)

Dimanche 10 septembre, le groupe des petits ramasseurs de Saint-Quay-Perros a effectué une opération de ramassage de déchets, suivi d'un pique-nique.
C'est aussi le moment de faire un bilan des actions menées en 2023 :
- rencontre et distribution de flyers pour sensibiliser les commerçants kénanais,
- RDV avec le directeur d'Intermarché pour réfléchir aux moyens d'améliorer la propreté du talus qui borde la RD 788,
- distribution de flyers auprès des élus de l'agglomération lors d'un conseil communautaire,
- sorties mensuelles pour ramasser les déchets.

Vous souhaitez nous rejoindre ? RDV chaque dernier dimanche du mois de 10h à 12h.

➔ Contacts : Claire Bazin, Philippe Delalande ou Hervé Le Bonniec

SCOTS BONNET

L'année scolaire 2022-2023 s'est achevée tout comme l'année précédente de façon festive et conviviale. Notre bal annuel s'est tenu du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet avec un programme particulièrement chargé :

- une soirée de révision des danses le vendredi 30 juin avec un repas en commun,
- un stage appelé day school le samedi 1er juillet matin suivi d'un déjeuner qui a permis de faire plus ample connaissance de nos amis danseurs de Suisse, d'Allemagne et de la République tchèque et de revoir les habitués venant de Bretagne bien sûr mais aussi de Guernesey et de Jersey,
- une petite heure et demie de stage l'après midi pour laisser aux participants le temps de se reposer avant le bal traditionnel du samedi soir, animé par la musique entraînante de nos jeunes amis du Paris Band qui nous ont fait le plaisir de revenir cette année, tout comme le jeune professeur diplômé de la Royal Scottish Country Dance Society Mathias Ferber qui nous a proposé un programme très intéressant lors du stage. Les danseurs ont eu l'occasion de déguster les spécialités culinaires proposées par les membres de Scots Bonnet le samedi soir lors du dîner mais attention à ne pas trop se laisser tenter sinon la reprise de la deuxième moitié du bal est difficile car il faut suivre le rythme des reels, jigs et autres strathspeys joués par les musiciens !
- le week-end s'est achevé le dimanche 2 matin par une balade à Port-Blanc suivi d'un repas au restaurant. Les plus chanceux ont pu profiter pour quelques jours de notre belle région alors que les autres sont repartis en voiture ou en train vers leurs horizons respectifs.

Tout ceci vous fait envie ? Rejoignez-nous ! Un cours débutants vous sera proposé le lundi soir en salle Yves Guégan à 20h30. Vous pouvez faire quelques séances pour voir si cette discipline vous plaît. Cela peut paraître un peu confus et difficile au début mais tout se décante et on devient accros... !

Marie Laure Barret

Site : https://www.scots-bonnet.fr/

GYM LOISIRS

Notre association se porte bien. Nous avons eu beaucoup d'inscriptions le jour du forum. Les cours de gymnastique et de Pilates ont repris mi-septembre.

- Cours de gymnastique d'entretien

Exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation, le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie et le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia comme les années passées.
La cotisation annuelle pour 1 cours par semaine est de 80 € et pour 2 cours 120 €.

- Cours de Pilates

Gym douce permettant le développement et le maintien corporel, basée sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements et travail des muscles profonds et posture ainsi qu'utilisation de matériel : ballons... Cours le mardi de 11h à 12h et le jeudi de 13h15 à 14h15 avec Stéphanie. L'horaire est susceptible de changer en 13h30 à 14h30.
La cotisation annuelle pour 1 cours hebdomadaire est de 125 €, pour 2 cours 180 € et pour 1 cours de gym et un cours de Pilates 150 €.

À noter : Il reste quelques places pour les cours de gymnastique du lundi et du jeudi et pour le cours de Pilates du jeudi. Victime de son succès le cours de Pilates du mardi est complet. Les personnes intéressées peuvent venir assister à une ou deux séances avant de prendre une décision.

Contact : Dominique - 02 96 48 84 22 ou gymloisir.kenanaise@laposte.net

COURS DE DESSIN ET PEINTURE

Venez dessiner et peindre, développer votre sens de l'observation et votre créativité en composant avec les volumes, les couleurs et en explorant ou en perfectionnant les différentes techniques : crayon, fusain, pastel, huile, acrylique, encre... Les cours ont lieu le jeudi, en mairie, de 10h à 12h, cours d'essai gratuit.

Contact : Marie-Paule Gouny, mpgouny@yahoo.fr ou 06 83 44 26 60

BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets aura lieu à la salle Yves Guégan les 4 et 5 novembre 2023. Les dates à retenir sont :

- **Dépôt : vendredi 3 novembre 9h à 17h30,**
- **Vente : samedi 4 de 9h à 17h30 & dimanche 5 de 9h30 à 12h30,**
- **Reprise des invendus : mardi 7 novembre de 14h à 18h.**

Vous pouvez déposer divers jouets d'enfants, livres adultes & enfants, jeux de société, vélos, porteurs, trottinettes, jeux extérieurs, petits mobiliers enfants (étagères, bureaux, sièges...), bijoux fantaisies, décorations, pas de peluches, pas de vêtements. Prévoir une étiquette pour chaque objet. N'hésitez pas à venir nombreux pour déposer et acheter pour un Noël responsable, abordable et solidaire.

Renseignements : Mado Hamon au 06 89 48 06 91 ou Nicole Lissillour au 06 11 36 03 16

COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788

Comité de défense pour la sécurité sur la RD 788

« Une route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers »

Après l'expérimentation, passons aux travaux !

Suite au lancement de l'expérimentation du Département en vue « d'apprécier l'opportunité et l'adéquation de l'aménagement de la route départementale avec les besoins actuels de mobilité », nous avons organisé le vendredi 23 juin une réunion publique à Saint-Quay-Perros. Parmi les 60 participants, tous ceux qui le souhaitaient ont pu, soit oralement, soit en remplissant un sondage, exprimer leur avis sur cette expérimentation. Nous avons également présenté une proposition de meilleure répartition de la circulation : voies centrales réservées aux véhicules rapides, voies latérales réservées aux véhicules lents.

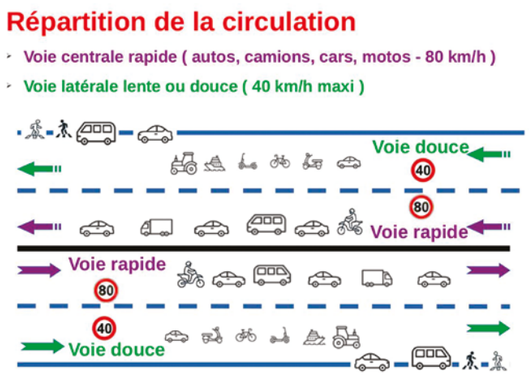

Proposition du comité pour une meilleure répartition de la circulation sur la RD 788

Nous avons ensuite pris acte, suite au comité de pilotage du 05/07/2023, de la fin prématurée de l'expérimentation sur la RD 788 et début août, nous écrivions à nos élus du Département avec copie à LTC et à notre Mairie :

« Si quelques insatisfactions se sont exprimées parfois de façon véhémente, nous avons constaté que :

- *le giratoire de Ker Noël, unanimement apprécié, facilite grandement les accès des riverains en sécurisant un carrefour dangereux,*
- *la réduction de la vitesse, peu pénalisante sur la durée des trajets, tout en apportant sécurité aux usagers réduit significativement le bruit pour les riverains et semble de plus très bien acceptée,*
- *même si l'expérimentation proposée ne les a pas forcément convaincus, notre sondage a bien mis en évidence que nombre d'usagers partagent l'objectif de donner plus de place aux nouvelles mobilités afin de permettre notamment aux cyclistes de rouler dans de bonnes conditions de sécurité et ceci en phase avec les priorités nécessitées par le changement climatique,*
- *les arrêts bus et les passages piétons protégés au niveau de chaque giratoire sont indispensables au développement des transports en commun.*

Après les études de trafic (2021-2022) et l'expérimentation, nous espérons maintenant que très rapidement s'engage la réalisation des aménagements définitifs :

- *du giratoire tant attendu de Ker Noël (nous rappelons que cet aménagement était déjà inscrit au Schéma des Transports Intelligents des Côtes d'Armor STICA 2009-2020),*
- *d'une voie lente continue entre Pont-Couennec et le giratoire du Cruguil pour les mobilités actives ou douces. Une voie latérale ouverte aux vélos et autres véhicules lents nous semble une solution intéressante, facile à mettre en œuvre, acceptable par le plus grand nombre et de plus, peu onéreuse sur le plan financier.*

Nous renouvelons notre demande d'être associés aux travaux préparatoires à ces réalisations en ce moment important de l'évolution de cette route si essentielle pour ses nombreux usagers. Dans l'attente et dans l'urgence, nous souhaiterions vivement que la vitesse soit limitée au niveau du dangereux carrefour de Ker Noël (70 km/h à la place des 90 km/h actuel) et que des panneaux rappelant la distance de sécurité d'1m50 indispensable au dépassement des cyclistes soient installés tout au long de cet axe. »

Dans l'attente d'une réponse, notre comité a participé au forum des associations le 2 septembre et il reste à l'écoute de tous les usagers et de toutes les propositions ayant pour objectif « une route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers »

Contact : comite.rd788@mailo.com

KEN'ANIM

Le 12 mars a été créée l'association KEN'Anim qui devient le nouveau comité d'animation kénanais.
Créer une association pour donner de la visibilité aux évènements sans cadre associatif.
Il existe de nombreuses activités sur la commune sans aucun statut associatif. Or, il est important de permettre à chaque personne, porteuse d'un projet, de mener à bien de façon ponctuelle, encadrée et souple son activité. Il est donc apparu nécessaire de créer une association loi 1901 avec pour but de : « promouvoir, organiser et mettre en œuvre tout évènement festif, culturel, sportif, citoyen ou engagé dans une activité environnementale, sur le territoire de la commune de Saint-Quay-Perros et ses alentours. »
En mars dernier, suite à son assemblée constitutive, plus d'une dizaine de Kénanais se sont réunis pour mettre en place des statuts et donner un nom à l'association. Ce sera KEN'Anim : **KEN** représente les habitants de la commune, dits kénanais et **Anim** correspond à une volonté évènementielle par l'animation et à une vie communale, dynamique et intergénérationnelle.
Le bureau est proposé : Marie-Paule le Goff devient présidente, Claire Bazin trésorière et Nathalie Le Dilavrec secrétaire.

Qu'est-ce que KEN'Anim peut vous apporter ?
KEN'Anim étant une association, son assurance, prise au CMB de Perros, lui donne la possibilité d'organiser des évènements et de couvrir adhérents comme bénévoles. De même, un compte bancaire, ouvert à son nom, lui permet d'avoir un fond de caisse, pour les buvettes par exemple, et de soutenir financièrement les activités kénanaises.

Comment fonctionne KEN'Anim ?
Actuellement, une dizaine d'activités, groupements et projets pourraient venir s'inscrire au sein de l'association, et Les Peintres du mercredi l'ont déjà fait… Comment faire ?
Il est nécessaire de devenir membre adhérent de l'association pour porter un projet via KEN'Anim. Le « porteur de projet » devient le référent de l'activité et crée son équipe pour encadrer et mener à bien son projet. Il peut ainsi s'entourer de bénévoles adhérents ou ponctuels.
Parce que chacun donne de son temps et de son énergie pour créer une dynamique, il a été décidé que l'adhésion serait gratuite. Néanmoins, l'équipe, porteuse d'un projet, cherchera à proposer des solutions et des actions lui permettant de constituer une enveloppe financière de base et/ou de justifier de la recherche de moyens de tout ordre pour mener à bien son activité.
Bienvenue à toutes et tous. À très bientôt pour de belles activités qui donnent l'envie de se retrouver, en toute convivialité, autour d'un projet.

Si vous êtes intéressé pour faire porter un projet ou évènement par l'association KEN'Anim, nous vous invitons à nous contacter directement.

KEN'Anim, 2 avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros ou kenanim.sqp@gmail.com

LES PEINTRES DU MERCREDI

Tête de linotte ! Triple buse ! Canard boiteux ! Perdreau de l'année ! Allons bon ! Les Peintres du Mercredi se volent-ils dans les plumes ?
Les oiseaux passent pour n'être pas très intelligents. Cervelle de moineau ! Tête de piaf ! Nous ne sommes pas avares dans le langage courant de ces métaphores aviaires pour injurier nos semblables…
Notre choix thématique de cette rentrée n'est pas anodin, précipité par l'actualité qui nous questionne sur le rapport des hommes à la nature. Les oiseaux, incontournables dans l'équilibre de notre environnement, consomment des insectes, contribuent à la dissémination des graines et à la pollinisation des plantes.
La chouette symbole de l'intelligence nous donnera t elle un peu de sa sagesse, de conscience, de prudence et de modération ?

Bonne rentrée à tous !

JARDINS FAMILIAUX

Lors de l'assemblée générale, Hervé Abalam a souhaité quitter son poste de président des Jardins Familiaux. Nous le remercions pour son investissement dans notre association.

Le nouveau bureau élu est :

- Gisèle Le Guillouzer, présidente
- Michel Benoit, secrétaire
- Gérard Huet, trésorier

Nous souhaitons à tous les jardiniers de belles récoltes.

Implantation d'une nouvelle antenne de téléphonie

En octobre 2021, les élus de Saint-Quay-Perros sont contactés par l'entreprise Circet qui compte installer une antenne de téléphonie mobile sur la commune, afin de couvrir les « zones d'ombre » allant du bourg de Saint-Quay au port de Perros. Plusieurs sites sont alors envisagés : en haut d'un mât d'éclairage du stade en premier lieu, puis entre la RD et les chantiers navals, non loin du tunnel.

Après presque un an d'études et de diagnostics de faisabilité, les négociations aboutissent à une proposition d'implantation sur la parcelle BC28 de Crec'h Babous (dont beaucoup se rappellent comme de l'ancien centre aéré), mais en bordure de route. Les élus exigent que cette antenne soit installée le plus loin possible des habitations, c'est-à-dire à l'extrême nord de la parcelle (en zone agricole).

Des rencontres sont alors organisées au quartier de Balaneyer, devant le site, afin d'expliquer la démarche aux riverains et de recevoir leur ressenti, en septembre et novembre 2022. Le principe est le suivant : il est impossible de contrer l'installation d'une antenne, pour des principes de libre concurrence, parce que l'installation respecte toutes les règles d'urbanisme, les études d'impacts ne sont pas défavorables et seul l'État a le pouvoir de limiter ces implantations. Cette compétence ne relève pas des collectivités locales. Le principe est donc de l'installer sur un espace communal pour pouvoir négocier et éviter toute prolifération comme à Ker Noël.

Le sujet est débattu en comité de développement du territoire en février 2023 puis présenté en conseil municipal quelques jours plus tard.

Début mars, le maire organise une permanence pour que les riverains puissent venir échanger avec les installateurs par petits groupes en mairie. Fin mars, le conseil municipal délibère pour accorder le droit d'installation de cette antenne sur le terrain communal, moyennant un loyer et avec des contraintes esthétiques (mât cylindrique couleur bois), écologiques (aucun abattage) et d'éloignement du site.

En réaction à cette décision, deux riverains demandent un recours gracieux, qui ne peut aboutir. Et de nombreux riverains signent une pétition. Mais toutes les règles sont respectées et il n'existe aucun argument pour retirer l'autorisation de travaux passée par le contrôle de légalité préfectoral.

Les riverains demandent ensuite à rencontrer tous les élus du conseil municipal, le maire organise donc une rencontre à laquelle tout le quartier et tous les élus (majorité et opposition) sont conviés. Les échanges sont naturellement vifs et soutenus, les riverains envisagent d'essayer toutes les procédures possibles.

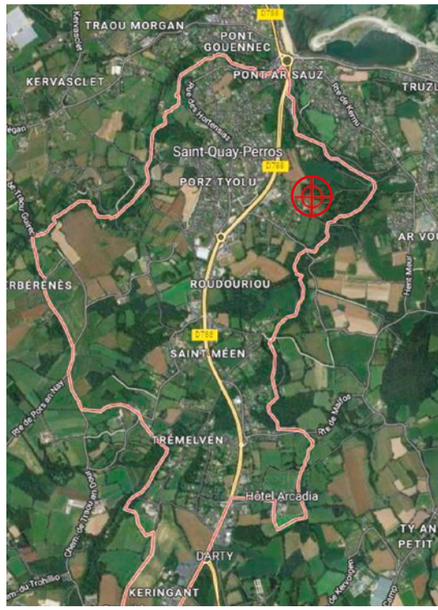

Implanter cette antenne sur un terrain communal dont la mairie reste propriétaire permet de garder un regard sur ce qui s'y fait, contrairement aux sites privés sur lesquels les antennes se multiplient. Cela permet aussi d'avoir ouvert le débat, consulté et échangé avec la population concernée, ce qui n'a jamais été le cas auparavant pour ce genre d'installation. Tous les documents ont été fournis ou mis à disposition des habitants pour consultation. Les riverains ont été mis en contact direct avec l'installateur qui reste sur ses positions, ce qui est compréhensible puisqu'il a obtenu toutes les autorisations.

Des négociations sont encore en cours avec l'installateur pour faire reculer le site vers l'est afin de l'éloigner davantage des premières habitations.

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Pardon de Saint-Quay autour de l'ex-voto marin sorti de l'église pour l'occasion

Pardons de Saint-Méen et de Saint-Quay

Le pardon de Saint-Méen a eu lieu le lundi de Pentecôte, 29 mai. Il a donné l'occasion aux personnes du quartier, aux Kénanais mais aussi aux autres relais et à quelques estivants de se retrouver nombreux pour fêter saint Méen.
Saint Méen vint de la Grande Bretagne au sixième siècle christianiser le grand Ouest de la France avec plusieurs autres tels que saint Quay, saint Samson. De nombreuses chapelles leur sont consacrées.

Le pardon de Saint-Quay s'est déroulé le samedi 15 juillet en même temps que la fête profane. Il a été présidé par le père Mathieu Colin, originaire de Perros-Guirec et ordonné prêtre l'an dernier. Son homélie basée sur l'importance du message d'amour de l'évangile pour la vie de chaque homme s'est terminée comme suit : « **Demandons à saint Quay de prier avec nous pour que ce message d'amour continue d'être annoncé, entendu et vécu dans notre terre bretonne. Que les habitants de cette commune et de notre paroisse entendent que cette parole est pour eux et ouvre à la vraie vie** ».

Rentrée et travail

Finies les vacances, du moins pour ceux qui pouvaient en avoir ! Le mois de septembre est peut-être celui qui provoque le plus grand chamboulement dans la vie. En effet, en l'espace de quelques jours ou quelques semaines, des millions de personnes, élèves, étudiants, profs… passent d'une période de vacances à celle du travail, ce qui n'est pas sans conséquences pour les parents et grands-parents ! Bon courage à eux tous, l'instruction, l'éducation sont des valeurs fondamentales. Les filles afghanes pour qui, hélas, ces valeurs sont interdites en savent quelque chose.

Cela demande pour les élèves du travail et normalement la récompense sera au bout de leurs efforts. Concernant le travail des adultes, les débats relatifs à la réforme des retraites ont parfois mis en avant le côté négatif du travail à cause de la pénibilité, des conditions qui nuisent à la santé… Cela est juste et demande bien sûr des solutions. Néanmoins cette vision seule est réductive. Le travail est d'abord une réalité positive qui rend la vie possible. Bien que la bible nous dit suite à la désobéissance d'Adam et Eve : « Tu travailleras à la sueur de ton front » elle nous demande de continuer la gestion de cette Terre dont nous avons hérité et, il faut le reconnaître, que nous avons beaucoup massacrée en peu de temps.

Cette gestion concerne bien sûr la planète toute entière avec ses êtres vivants et même le monde entier car la conquête de la Lune, de Mars, de l'Espace est commencée.

DATES OU ÉVÈNEMENTS À RETENIR

Messes à Saint-Quay-Perros :

- **Dimanche 15 octobre à 9h30**
- **Samedi 11 novembre à 18h**
- **Dimanche 10 décembre à 9h30**

Fêtes de Noël :

- **Veillées de Noël - Dimanche 24 déc**
  - église Saint-Jacques de Perros à 16h et à 20h30
  - église de Louannec à 18h
- **Jour de Noël - Lundi 25 déc, messes :**
  - chapelle Sainte-Anne à Trégastel à 9h30
  - église Saint-Jacques de Perros à 11h

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter **le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64)** ou consulter le **site internet** de la paroisse : http://perros-guirec.catholique.fr/

Yves Ollivier

Élu depuis 2008, Yves Davoult nous a quittés…

Yves nous a quittés le 10 juillet dernier, emporté par de gros problèmes de santé ; il avait 77 ans.

Originaire de Saint-Mard en Seine-et-Marne et après des études supérieures à Reims, Yves débute sa vie professionnelle en 1968 en région parisienne. Venu pour des vacances à Trégastel en 1972, il tombe amoureux de la région : à suivre, il y revient tous les étés et c'est ici, à Saint-Quay-Perros, qu'il s'établit définitivement pour vivre sa retraite.

Nous sommes en 2006 et les élections municipales se profilent…
Élu en 2008 sur la liste de Pierrick Rousselot, il deviendra son premier adjoint et le restera jusqu'en 2020. Cette mission l'a comblé pendant douze ans et son expérience professionnelle si récente, il l'a réinvestie au service des autres. Tous les matins, et ce, douze années durant, les Kénanais ont pu apercevoir son véhicule stationnant devant la mairie. Personnellement désintéressé, son investissement dans la bonne gestion de la commune a été total et sa vigilance permanente.
Yves avait son franc parler, quelquefois haut en couleur, mais il était un travailleur infatigable, d'une droiture exemplaire et d'une efficacité remarquable. Il a réalisé un travail de gestion réfléchi et optimisé pendant ces 2 mandatures :
« À la mairie, se plaisait-il à dire, c'est comme à la maison. Maman veut changer le salon et papa la voiture alors, il faut choisir.… »
« Nous ne sommes là que de passage, disait-il pour justifier des choix prudents, mais nous serons responsables de ce que nous transmettrons… »

Lors du 2ème mandat, à partir de 2014, ses connaissances techniques, son pragmatisme et son savoir-faire en gestion d'équipe l'ont amené à prendre également en charge les services techniques. Des relations humaines avec cette équipe technique, il en a beaucoup retiré et il en était très fier : rencontre des agents autour d'un café en matinée au local technique, visites sur les chantiers en cours, planifications hebdomadaires le jeudi matin en mairie avec le responsable de l'équipe… Au cours de ce second mandat, la rénovation de la mairie est votée par le conseil municipal ; elle sera autofinancée par la commune. Fidèle à lui-même, toujours soucieux de l'après, Yves a tenu une comptabilité rigoureuse de ce gros chantier.

Très pudique, il n'aimait pas parler de lui, mis à part son jardin ou ses travaux d'agencement… Tous ses après-midi étaient consacrés, sauf obligations, à sa vie de famille.
Par contre, s'il restait discret sur l'essentiel, devenu grand-père tardivement, il adorait évoquer ses deux petites-filles et il s'émerveillait de connaître un si grand bonheur.
Tous ceux qui l'ont approché et apprécié dans son investissement au sein de cette commune qu'il avait adoptée, le remercient et le saluent. Au revoir Yves.

Josiane Réguer, conseillère municipale

> « Nous ne sommes là que de passage, disait-il pour justifier des choix prudents, mais nous serons responsables de ce que nous transmettrons… »

L'Humanité parmi la Nature face au changement climatique

Cet été, l'élan de solidarité autour de Sandrine, organisé par l'association « l'Espoir d'une triplette » a permis à Jacques Blot, biogéographe et photographe, de présenter à St-Quay-Perros une série de conférences de vulgarisation scientifique. Vous les avez ratées ? Il n'est pas trop tard… Voici les résumés de ces cinq conférences de qualité dont deux seront à nouveau présentées cet automne, mercredi 15 et jeudi 16 novembre, salle Yves Guégan, à 18h30.

> « L'arbre n'est pas seulement un volume de bois, mais bien plus. »

Pollinisateurs : des insectes au service de l'homme

L'abeille domestique ne pollinise que 34% des espèces végétales, une armée d'insectes vient la seconder dans cette œuvre. Le constat est cependant édifiant, une perte sans précédent des populations d'insectes. Les causes sont identifiées, les solutions que l'on peut mettre en œuvre passe par une sensibilisation des propriétaires de jardins et des élus. Une modification des pratiques de gestion, tant dans l'espace privé que public, suffirait à inverser cette évolution.

Le sang de Gaïa ou l'eau dans tous ses états

L'eau, élément vital pour notre survie, est devenue rare, les cours d'eau, les nappes, la pluviométrie évoluent dans un sens négatif. Pourtant, les solutions existent et peuvent être mises en œuvre : restauration des forêts et des sols, modification de la gestion de la ressource…
Nous présentons dans cette conférence les mécanismes qui conduisent à cette situation, mais aussi les adaptations possibles.

L'arbre et ses secrets ; l'arbre est un être sensible

Les dernières connaissances issues de la recherche scientifique mettent en évidence un fonctionnement bien différent de ce que l'on pouvait imaginer jusqu'alors.
Sa biologie, ses capacités sensorielles sont étonnantes et nous conduisent à reconnaître l'arbre, mais aussi les autres végétaux tels des êtres sensibles au même rang que l'animal ou l'homme.
À travers ces découvertes apparaît aussi toute une série de fonctions vitales pour le fonctionnement de la planète. L'arbre n'est pas seulement un volume de bois, mais bien plus.

Abeilles butinant une fleur de tournesol, une pollinisation vitale pour notre alimentation

L'arbre en société ou le fonctionnement des forêts

La forêt, cette armée d'arbres, s'organise de façon étonnante. Chaque espèce a son rôle et sa place dans les différents stades de son évolution. Le sol demeure le support fondamental qui, lorsqu'il a atteint son niveau de développement optimal, offre à la forêt une capacité de résilience remarquable. Une forêt diversifiée, en espèces et en classes d'âge est une véritable source de diversité biologique, mais aussi un système capable d'agir sur le changement climatique ou de constituer un véritable réservoir hydrologique.
À contrario, il ne faut pas confondre forêt et espaces de xyloculture. Ces peuplements monospécifiques plantés n'ont pas capacité à fonctionner telle une forêt.

Autonomie alimentaire territoriale, c'est possible

Aujourd'hui, notre alimentation est issue pour une grande part de productions étrangères. L'expérience du covid19 a montré une grande fragilité de ce système d'approvisionnement. Il est aujourd'hui indispensable de répondre à cette situation par la mise en place d'une production alimentaire de qualité au sein de nos territoires. De nombreux exemples existent déjà et fonctionnent de façon remarquable : régies agricoles communales, fermes collectives et diversifiées…
En ce qui concerne la qualité des productions, de nombreuses techniques agraires existent aujourd'hui et sont déjà à l'œuvre. Agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation… sont autant de techniques efficaces.
Il est nécessaire de changer nos systèmes de production par une approche globale qui prend en considération les besoins de production, la ressource en eau disponible, les effets du changement climatique, la nécessaire et vitale biodiversité mais aussi la forêt réelle et fonctionnelle.
C'est un ensemble d'actions intégrées qu'il faut mettre en œuvre à l'échelle des territoires.

➲ Le collectif kénanais des Coquelicots

crédit photo : Jacques Blot

4 PLANTES INVASIVES DANGEREUSES POUR MA SANTÉ

La Fredon Bretagne fédère les quatre Fédérations départementales de lutte contre les organismes nuisibles avec les détenteurs de végétaux, qu'ils soient professionnels ou particuliers, en zones rurales comme urbaines. Cette fédération a pour objet essentiel la protection de la santé des végétaux et du patrimoine naturel.

Fredon Bretagne nous alerte de la présence sur notre territoire de 4 plantes invasives dangereuses, plantes exotiques envahissantes, qui émergent en Bretagne depuis plusieurs années.

Voici un guide pour les reconnaître et savoir que faire :

L'ambroisie à feuilles d'armoise

La reconnaître : Sa tige est ronde, pleine et poilue et ses feuilles sont de la même couleur sur les deux faces, divisées en plusieurs lobes jusqu'à la nervure centrale, extrémité fine et pointue. Ses fleurs sont vertes en forme de cloches réunies en grappe au sommet de la plante.

Les risques :
- Pollen très allergisant

Comment agir :
- Ne pas laisser fleurir
- Arracher en portant des gants

Le raisin d'Amérique

Le reconnaître : Sa tige est creuse, rougeâtre et ses feuilles sont à court pétiole, ovales et lancéolées. Ses fleurs en grappes dressées, blanches à 5 pétales avec des baies de 1 cm devenant pourpres à noires

Les risques :
- Plante et baies très toxiques

Comment agir :
- Ne pas consommer
- Ne pas laisser grainer
- Arracher à la bêche

> Ne pas confondre avec la berce commune !

La berce du Caucase

La reconnaître : De très grande taille (de 3 à 5 m de haut) elle a des feuilles composées pouvant atteindre 1 m, des ombelles blanches, jusqu'à 50 cm de diamètre. Sa tige est robuste, creuse, cannelée, tachetée de pourpre.

Les risques :
- Provoque de très graves brûlures

Comment agir :
- Ne pas toucher
- Ne pas laisser grainer
- Arracher à la bêche en se protégeant (gants, combinaison, bottes, visière)

Le datura stramoine

Le reconnaître : D'une taille de 40 cm à 1 m de haut ses feuilles sont irrégulièrement dentées avec un long pétiole. Ses fleurs sont blanches, solitaires, en forme d'entonnoir avec un fruit sphérique recouvert d'épines.

Les risques :
- Plante et graines très toxiques

Comment agir :
- Ne pas consommer
- Ne pas laisser grainer
- Arracher avant la floraison

➲ https://www.fredon-bretagne.com

La croix de mission du cimetière de l'église

Les croix de mission sont un témoignage de comment le culte catholique s'est répandu et a supplanté les cultes païens déjà présents.
Voici un petit historique qui nous mène à une croix de mission installée à Saint-Quay en 1841 et déplacée dans les années 70 au cimetière de l'église.

Si aujourd'hui elle est assimilée à sainte Anne, la mère de la Vierge Marie, plusieurs hypothèses affirment qu'il s'agit d'une sainte d'un nom similaire attachée à des religions pré-chrétiennes.

Sainte Anne pourrait être la christianisation de la déesse indo-européenne Anna Pourna, c'est-à-dire Anna la Pourvoyeuse, La Nourricière, ou La Terre Mère.
Une légende courait aussi en Bretagne, la décrivant comme une princesse originaire de Plonévez-Porzay ; elle est rapportée par Anatole Le Braz, auteur qui a collecté un très grand nombre de récits oraux qu'il a transposés à l'écrit. Anne est mariée à un seigneur cruel et jaloux, qui lui interdit d'avoir des enfants. Lorsqu'elle tombe enceinte, il la chasse. Son errance avec la petite Marie la conduit à la plage de Tréfuntec où l'attend un ange, près d'une barque. Selon la volonté de Dieu, l'ange l'amène jusqu'en Galilée. Bien des années plus tard, Marie épouse Joseph et devient la mère du Christ. Anne revient en Bretagne pour y finir sa vie dans la prière et distribue ses biens aux pauvres.

Ici, comme ailleurs, les anciennes croyances païennes "locales" viennent colorer la religion catholique imposée.

Les missions françaises en Bretagne

La province bretonne, qui était très riche à cette époque, avait sa langue, sa culture, son culte particulier, et ne parlait globalement pas français. Le roi de France, Louis XII, se marie donc avec Anne de Bretagne, pour des raisons politiques. Quelques siècles plus tard, afin d'asseoir le culte chrétien, l'église de Rome met en place des campagnes d'instruction religieuse sur les terres bretonnes.

Après la révolution, l'église souhaite à nouveau raviver la foi et relance ces « missions » pendant lesquelles les prédicateurs font ériger des croix les commémorant.

Il y en a une, bien connue, en face de St Jean du Bali à Lannion, érigée par le sculpteur Yves Hernot (père). Ces croix de mission ne sont donc pas des monuments de culte, de prière, mais des monuments de mémoire.

La croix de mission de Kergroas

Cette croix fut installée en 1841 juste en face de l'actuelle mairie, au niveau du kiosque, et nommée croix de Kergroas, comme la maison qui la jouxtait. Ce nom, maison de la croix, fut-il donné par rapport à la croisée des rues ou la présence de cette croix ?

Dans les années 70-75 il a fallu élargir les rues et agrandir les carrefours. On a donc coupé l'angle des murs de pierre de la maison et déplacé la croix au cimetière de l'église, tout en gardant la même orientation.

En grattant son piédestal, nous constatons qu'il est gravé sur ses 4 faces en mémoire de missions accomplies sur le territoire (informations corrélées par les sites de référencement patrimonial). Cette croix aurait été érigée par le recteur de St-Quay-Perros, inscription initiale visible sur la face est du piédestal. Les autres faces comportent des informations commémoratives : un jubilé en 1862, une mission du 8 octobre 1867 et un retour de mission en 1873. La croix à haut fût monolithe en granite, est dressée sur un soubassement posé sur un emmarchement à deux degrés. Le fût, de section carrée à la base, est chanfreiné et sommé d'une croix à boules ornée d'un Christ à l'est et d'une Vierge à l'ouest.

Bon à savoir, à l'origine, les croix auraient été érigées sur des socles à degrés afin de monter dessus pour se protéger en cas de rencontre avec la grande faucheuse...!

Extraits de discussions en mairie et
des recherches d'Hervé Morice et Olivier Houzet

Sources :
> *patrimoine.region-bretagne.fr*
> *Anatole Le Braz, Magies de la Bretagne, tome 1*
> *Gustave Geffroy, La Bretagne*

Mot de la majorité

Nous avons eu l'occasion jeudi 5 octobre de vous présenter un bilan des actions menées depuis le début du mandat. Il était intéressant, arrivé à mi-chemin, de faire le point avec toutes celles et ceux qui le souhaitaient. Ce moment convivial fut donc l'occasion de recueillir vos avis sur la politique menée par notre groupe majoritaire.

Ces trois années passées furent intenses. Comme dans beaucoup de conseils municipaux engagés et actifs, les élu·e·s ont été fortement sollicité·e·s et n'ont pas lésiné sur leur implication, sans compter leur temps au service des missions choisies. Certains ont décidés de nous quitter en cours de route, pour des raisons diverses : les treize départs (onze démissions) de conseillers, dont quatre dans notre groupe majoritaire, reflètent les difficultés d'exercer un mandat d'élu local en période de crise.

Nous avons tenu nos engagements aussi bien sur la redynamisation de notre commune, que sur sa transformation. Les projets réalisés et ceux qui sont en passe de l'être sont trop nombreux pour être listés dans cette tribune et chacun les connaît pour les vivre au jour le jour. L'école est sur une très belle dynamique d'évolution. Les nouveaux arrivants s'investissent progressivement dans notre communauté, et ils sont nombreux grâce à la politique d'aménagement que nous soutenons depuis le début du mandat. Nous les accueillons chaleureusement. Par notre accompagnement, notre zone commerciale se maintient et est récemment créatrice d'emplois. Les travaux vont bon train, et d'autres sont programmés pour être mis en œuvre prochainement (la RD, la Coulée Verte, la tranche 2 du lotissement Crec'h Min, la résidence-logements en centre-bourg...). Enfin, par notre politique vis-à-vis des agents municipaux, la pérennisation de leurs emplois et leur inclusion dans les décisions et pratiques que nous mettons en œuvre, nous avons créé une véritable synergie d' « équipe communale ».

Il reste du chemin pour poursuivre et pétuer ce que nous avons initié, sur les mobilités douces, sur l'intergénérationnel, sur les actions culturelles et festives et sur les investissements urbains de notre territoire. Notre volonté d'agir, notre engagement et notre optimisme restent intacts. Nous continuons à écouter vos propositions, vos revendications. Nous vous consulterons à nouveau, comme nous l'avons toujours fait depuis 3 ans, pour les grandes décisions qui impactent nos vies et notre territoire.

Enfin, notre commune a retrouvé son identité et sa place dans le Trégor. Par la défense de nos valeurs et de nos convictions dans les différentes instances territoriales locales (Région, Département, LTC), les membres de la majorité, représentant la commune, ont su faire entendre leur voix à chaque fois que cela était nécessaire, toujours de façon constructive.

Le maire, Olivier Houzet,
et les conseillers de la majorité

Mot de l'opposition

Nous saluons les kénanaises et les kénanais et la rentrée ayant eu lieu, nous souhaitons à tous une bonne année scolaire, active ou associative.

Le sujet important à l'ordre du jour du conseil municipal du 05 septembre concernait le financement de la salle kénanaise actuellement en construction (2 300 000 €) et l'emprunt nécessaire pour son financement. Quelques jours auparavant, nous avions participé à la commission des finances et s'agissant des finances de la commune, étudié en toute honnêteté les propositions d'emprunt. Dès le départ, nous nous sommes opposés à cet important projet qui risquait d'engager la commune dans un endettement lourd et à long terme.

Dans la continuité, nous n'avons pas voté cet emprunt mais les engagements pris, le rendent bien entendu incontournable : 850 000 € sur 20 ans au taux de 3,83%.

Dans les années à venir, l'autofinancement d'investissement annuel (100 000 €) dont va disposer la commune ne laissera de place qu'aux imprévus, et à aucun autre programme (Ex. voiries...).

"AGIR pour Saint-Quay-Perros"
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr
michel.benoit@mairie-saintquayperros.fr

42 Agenda

NOVEMBRE

Samedi 4 novembre
- **Bourse aux jouets (livres, vélos, déco, jeux de société...)**
  > salle Yves Guégan - 9h à 17h30

Dimanche 5 novembre
- **Bourse aux jouets**
  > salle Yves Guégan - 9h30 à 12h30

Vendredi 11 novembre
- **Commémoration de l'Armistice de 1918**
  > monument aux morts - 11h

- **Repas animé des aînées et des aînés** offert par la commune
  > salle Yves Guégan - 12h30

Lundi 13 novembre
- **Atelier numérique LTC : communiquer avec Ameli**
  > salle des conseils - 10h

Mercredi 15 et jeudi 16 novembre
- **Conférences «Humanité et nature» de Jacques Blot**
  > salle Yves Guégan - 18h30

DÉCEMBRE

Lundi 11 décembre
- **Atelier numérique LTC : la sécurité Internet, les antivirus**
  > salle des conseils - 10h

Du dimanche 17 au mardi 26 décembre
- **Semaine de la Création**
  > salle Yves Guégan - 14h à 18h

JANVIER

Lundi 8 janvier
- **Atelier numérique LTC : retoucher des images**
  > salle des conseils - 10h

Les Ateliers Numériques

Vendredi 19 janvier
- **Vœux du maire**
  > salle Yves Guégan - 18h

À NOTER
dans vos agendas dès à présent !

R(o)ue Libre : 25 mai
Voyage en Coulée Verte : 29 juin
Fest-noz : 20 juillet

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaises et Kénanais aux heures suivantes, à la mairie :

Olivier HOUZET - Maire
Mardi matin : 10h > 12h

Gaëlle URVOAS - 1ère adjointe
chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
Mercredi matin : 10h > 11h

Marcel LE BOZEC - 2ème adjoint
chargé des travaux et constructions
Lundi matin : 10h > 12h

Nolwenn BRIAND - 3ème adjointe
chargée du lien social et du monde associatif
Vendredi matin : 9h30 > 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie

Christian DAGORN - 4ème adjoint
chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries
Vendredi matin : 10h > 11h

Le maire et ses adjoints sont disponibles le samedi matin de 10h à 12h **sur rendez-vous**.

Infos pratiques 43

MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

facebook.com/saintquayperros
instagram.com/saintquayperros

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
  > Mercredis semaines paires
  Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
  > Mercredis semaines impaires
  Le tri sélectif est **indispensable** au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
  Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au **02 96 05 55 55** ou : **info-usagers@lannion-tregor.com**.
  > Prochaines collectes : 19 décembre 2023
  À déposer sur la voie publique la veille.

APPORT DES DÉCHETS

- **DÉCHÈTERIES**
  Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)
  > Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril, 9h à 12h et 13h30 à 17h30 :
  - **Perros-Guirec** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.
  - **Louannec** : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)
  > Horaires d'hiver du 1er octobre au 30 avril, 9h à 12h et 13h30 à 17h30 :
  du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30,
  le dimanche de 9h à 12h

DÉPANNAGE

- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022**
- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
  > Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

APPELS D'URGENCE

- **SAMU : 15**
- **POLICE/GENDARMERIE : 17**
  Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
  Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- **URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**
  Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- **CENTRE HOSPITALIER** de Lannion : **02 96 05 71 11**
- **POLYCLINIQUE DU TRÉGOR** à Lannion : **02 96 46 65 65**
- **AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19**
- **CENTRE ANTI-POISONS** à Rennes : **02 99 59 22 22**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236**
- **INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000**
- **PHARMACIES DE GARDE : 32 37** (0,35€ TTC / min)
- **SECOURS EN MER CROSS : 196**
  SNSM : 06 75 24 11 99
- **SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45**
- **VIOLENCE FEMME INFO : 39 19**

COLLECTE DON DU SANG

- **Jeudi 2 novembre**
  Salle du Club des navigateurs à Perros-Guirec
- **Mercredi 10 janvier et mercredi 3 avril 2024**
  Salle Rouzic à Perros-Guirec

GROUPE MÉDICAL "MEDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
  > Standard médical : 02 96 49 10 10
  > Paramédical : 02 96 49 10 00
  de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi,
  et de 8h à 12h le samedi

CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
  > 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37
- Soins sur place et à domicile
  > Centre Médipluriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10

SAINT-QUAY-PERROS

COMMANDES
À PARTIR DU 7 OCTOBRE 2023

DÉPÔT PANIERS PRODUCTEURS

Inscription gratuite, produits et producteurs locaux, bio et de saison !

COMMANDE DU SAMEDI 12H AU MERCREDI 20H
www.lespaniersdubocage.com

Les Paniers du Bocage

LIVRAISON LES VENDREDIS ENTRE 17H30 ET 19H
En dessous de la salle Yves Guégan

Règlement par chèque uniquement

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation du site internet ?
Passez nous voir un vendredi soir ;-)

PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION QUAI COMMUN
PORTEUSE D'UN PROJET DE TIERS-LIEU POUR LA MAISON KÉNANAISE